

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1^{er} de chaque mois
France et Algérie : Un an... 25 fr.
Six mois... 14 fr.
Étranger (U.-P.) : Un an... 32 fr.
Six mois... 18 fr.

Adresse télégraphique : **Éconopéen-Paris**

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : **Edmond THÉRY**

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : **0 fr. 50** — Étranger : **0 fr. 60**

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... 2 50
Réclames en 8 points..... 4 »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
et réclames d'émission.

TÉLÉPHONE : **Central 46-61**

N° 1233. — 48^e volume (17)

Bureaux : **50, Rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t)**

Vendredi 22 Octobre 1915

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/cours et dépôts particuliers	Porte-feuille	escompte	Avances s. valeurs immobilières		
FRANCE — Banque de France									
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	913	1.511	739		3 1/2	
1915 7 octobre...	4.601	364	13.664	2.627	2.223	585		5	
1915 14 octobre...	4.647	363	13.752	2.611	2.217	582		5	
1915 21 octobre...	4.693	363	13.832	2.574	2.199	571		5	
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire									
1914 23 juillet...	1.696	418	2.384	1.180	939	63		4	
1915 30 septemb...	3.024	47	7.697	2.520	9.338	16		4	
1915 7 octobre...	3.029	44	7.347	5.019	5.470	17		5	
1915 15 octobre...	3.033	45	7.222	2.097	5.488	17		5	
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre									
1914 23 juillet...	1.094	»	733	1.055	841	»		3	
1915 30 septemb...	1.550	»	820	1.917	3.308	»		5	
1915 6 octobre...	1.531	»	822	2.458	2.982	»		5	
1915 13 octobre...	1.499	»	814	2.448	2.868	»		5	
DANEMARK — Banque Nationale									
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15		6	
1915 31 juillet...	150	8	286	6	51	16		5	
1915 31 août...	150	8	285	7	50	16		5	
1915 30 septemb...	150	7	309	6	60	20		5	
ESPAGNE — Banque d'Espagne									
1914 24 juillet...	543	730	1.919	498	446	170		4 1/2	
1915 2 octobre...	719	738	2.041	644	475	309		4 1/2	
1915 9 octobre...	760	733	2.066	642	475	308		4 1/2	
1915 16 octobre...	774	734	2.073	646	474	306		4 1/2	
HOLLANDE — Banque Néerlandaise									
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130		3 1/2	
1915 25 septemb...	809	4	1.096	61	146	179		4 1/2	
1915 2 octobre...	820	4	1.138	30	148	180		4 1/2	
1915 9 octobre...	820	4	1.142	30	153	174		4 1/2	
ITALIE — Banque d'Italie									
1914 31 juillet...	1.105	89	1.730	245	586	115		5 1/2	
1915 31 juillet...	1.149	112	2.775	744	651	217		5 1/2	
1915 10 septemb...	1.149	113	2.790	755	589	208		5 1/2	
1915 20 septemb...	1.149	112	2.790	768	554	212		5 1/2	
ROUMANIE — Banque Nationale									
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47		5 1/2	
1915 10 septemb...	172	0	709	55	276	51		6	
1915 18 septemb...	173	0	715	54	279	50		6	
1915 25 septemb...	173	0	719	56	280	51		6	
RUSSIE — Banque de l'Etat									
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518		5 1/2	
1915 21 septemb...	2.236	66	11.898	2.026	7.578	2.330		6	
1915 29 septemb...	4.242	60	12.325	2.129	7.579	2.330		6	
1915 6 octobre...	4.243	52	12.711	2.062	7.998	2.236		6	
SUÈDE — Banque Royale									
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	11		5 1/2	
1915 31 juillet...	159	5	386	139	241	32		5	
1915 31 août...	159	5	394	127	213	35		5	
1915 30 septemb...	159	5	433	97	221	14		5	
SUISSE — Banque Nationale									
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	14		3 1/2	
1915 23 septemb...	242	62	407	75	125	17		4 1/2	
1915 30 septemb...	243	62	436	72	149	17		4 1/2	
1915 7 octobre...	243	62	428	78	142	18		4 1/2	

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	21 sept. 1915	28 sept. 1915	5 octob. 1915	12 octob. 1915	19 octob. 1915
Londres	25.224	25.174	27.39	27.50	27.265	27.37	27.49
New-York	518.25	516	581.50	585.50	577.50	586	586
Espagne	500	482.75	553	555.50	553	551	583.50
Hollande	208.30	207.56	236.50	237.50	237	238	240.50
Italie	100	99.62	93.50	93.50	93	91.50	91.50
Pétrograd	266.67	263	200.50	198	198	198	197
Scandinavie	139	138.25	151	152.50	152	153	153.50
Suisse	100	100.03	109.50	110	109	110	110

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	21 sept. 1915	28 sept. 1915	5 octob. 1915	12 octob. 1915	19 octob. 1915
Londres	100 liv.	99.82	108.60	109.02	108.09	108.51	108.99
New-York	» dol.	99.56	112.23	112.97	111.43	113.07	113.07
Espagne	» pes.	96.55	110.60	111.10	110.60	110.20	110.70
Hollande	» flor.	99.64	113.54	114.01	113.77	114.25	115.45
Italie	» lire.	99.62	93.50	93.50	93	91.50	91.50
Pétrograd	» rbl.	98.62	75.19	74.25	74.25	74.25	73.87
Scandinavie	» cour	99.46	108.60	109.71	109.30	110.07	110.43
Suisse	» fr.	100.03	109.50	110	109	110	110

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	21 sept. 1915	28 sept. 1915	5 octob. 1915	12 octob. 1915	19 octob. 1915
Paris	25.224	25.184	27.35	27.60	27.275	27.375	27.465
New-York	4.866	4.871	4.71	4.71	4.704	4.674	4.694
Espagne	25.22	25.10	24.75	24.80	24.75	24.88	24.85
Hollande	12.109	12.125	11.554	11.58	11.544	11.43	11.44
Italie	25.22	25.268	29.25	23.60	29.45	29.815	29.90
Pétrograd	94.62	95.80	138	138	137	140	140.24
Portugal	53.28	46.19	35.12	35.25	35.12	35.12	35.12
Scandinavie	18.25	18.24	18.125	18.075	18.025	17.975	17.925
Suisse	25.22	25.18	24.925	24.90	24.95	24.95	24.92

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	21 sept. 1915	28 sept. 1915	5 octob. 1915	12 octob. 1915	19 octob. 1915
Paris	100 fr.	100.14	92.22	91.38	92.47	92.14	91.83
New-York	» dol.	99.90	103.31	103.31	103.37	104.03	103.59
Espagne	» pes.	96.64	101.90	101.70	101.90	101.38	101.50
Hollande	» flor.	99.87	104.79	104.56	104.88	105.94	105.84
Italie	» lire.	99.82	86.23	84.92	85.65	84.59	84.35
Pétrograd	» rou.	98.77	68.56	63.56	63.66	67.58	67.46
Portugal	» mil.	86.69	65.91	66.16	65.91	65.91	65.91
Scandinavie	» cou.	100.85	100.69	100.98	101.25	101.53	101.81
Suisse	» fr.	100.17	100.89	101.29	101.09	101.09	100.89

La reprise que nous constatons la semaine dernière sur le marché du change, en faveur de la livre sterling et du dollar, s'est légèrement accentuée au cours de la semaine sous revue. Le *chèque sur Londres* cotait 27.37 le 12 octobre; il a monté progressivement jusqu'à 27.50 le 15, est redescendu à 27.47 le 18 et se retrouve le 20 à 27.53. Le *dollar* est resté stable à 5.86 1/2 les 14, 15 et 16 octobre; il a perdu un 1/2 point les 18 et 19; mais le 20 il enregistre le cours de 5.87. *L'Espagne*, partie de 551 le 12, a progressé jusqu'à 554 1/2; le *florin hollandais* passe de 2.38 à 2.41; la *couronne scandinave* de 1.53 à 1.54 1/2. *L'Italie* s'est un peu relevée à 92; la *Suisse* est stable à 110 et le *rouble* en légère baisse à 1.97 contre 1.98 le 12 octobre.

La hausse du change hollandais favorise à nouveau les arbitrages de valeurs entre la Bourse d'Amsterdam et le Stock Exchange de Londres.

Ces jours derniers, de nombreux achats de titres, cotés à la fois sur les deux places, ont été faits à Lombard Street pour compte de la Hollande. Les transactions ont porté principalement sur le Royal Dutch, les fonds d'Etat et les municipalités scandinaves. Ce mouvement est dû en grande partie au fait que le change hollandais a fléchi constamment ces derniers temps. A son cours actuel de 11.42 florins pour une livre sterling, la dépréciation ressort à 6 % environ.

Les souscriptions du Syndicat de l'emprunt franco-anglais ont été closes le mardi 5 octobre à dix heures du matin, laissant un excédent de 100 millions de dollars. Toutes les parties des Etats-Unis y ont participé et un cinquième de l'emprunt a été pris par six maisons. L'une de ces six souscriptions s'élève à 35 millions de dollars, une autre à 20 millions, une autre à 15 et les trois autres à 10 millions de dollars. C'est seulement le 14 octobre que l'emprunt a été offert au public au prix convenu de 98 %, mais seulement jusqu'à concurrence de 200 millions de dollars, le surplus étant conservé par le Syndicat comme placement permanent. La tranche de l'emprunt offerte au public a été couverte jusqu'ici plusieurs fois, ce qui montre bien — quoi qu'en pensent et qu'en disent les Allemands — que la cause des alliés a des sympathies profondes dans le peuple américain. Les versements du Syndicat doivent être effectués, par moitié, les 29 octobre et 3 décembre.

Afin de ne pas troubler le marché monétaire par la centralisation, d'ailleurs inutile, des fonds à New-York, il a été décidé que ceux-ci resteraient en dépôt dans les régions mêmes où ils auront été recueillis, jusqu'au moment de leur emploi. Les journaux financiers américains reconnaissent généralement qu'en l'état actuel du marché des capitaux aux Etats-Unis, il n'y a pas à redouter le moindre trouble d'un mouvement de fonds aussi considérable que celui qui résultera des versements de l'emprunt franco-anglais. L'argent est abondant et les placements à court terme, trois ou six mois, se font constamment à 3 et 3 1/2 %. Il ne semble pas, d'autre part, qu'il y ait, en ce moment, une forte demande de capitaux à New-York, de la part de l'intérieur, pour le financement de la récolte des céréales, alors que d'ordinaire, dans la saison où nous sommes, les demandes de fonds pour la récolte sont un facteur actif de la situation générale. Les réserves existant dans les banques de l'Ouest sont suffisantes.

Il a été annoncé par plusieurs journaux qu'un crédit commercial de 250 millions de dollars, indépendant des 500 millions que donnera l'emprunt, était négocié à New-York par les membres de la mission Reading et pour le compte des banquiers anglais. On n'a encore aucune précision au sujet de ce crédit supplémentaire. Il est peu vraisemblable qu'on soit fixé à cet égard avant le retour à Londres de lord Reading et de sir Edward Holden. Si cette nouvelle se confirme, les cours du change anglo-américain en devraient être sensiblement améliorés.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	21 sept. 1915	28 sept. 1915	5 octob. 1915	12 octob. 1915	19 octob. 1915
Paris.....	5.184	5.162	5.80	5.86	5.79	5.86	5.851
Londres.....	4.868	4.874	4.714	4.714	4.704	4.681	4.691
Berlin.....	95.37	95.06	83.62	83.75	83.25	82.37	82.50
Amsterdam....	40.14	40.37	40.37	40.56	40.62	40.62	40.81

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	21 sept. 1915	28 sept. 1915	5 octob. 1915	12 octob. 1915	19 octob. 1915
Paris.....	100 fr.	100.27	89.35	88.44	89.51	88.44	88.55
Londres.....	100 liv.	100.19	96.84	96.84	96.89	96.33	96.45
Berlin.....	100 mk.	99.67	87.67	87.81	87.29	86.37	86.51
Amsterdam....	100 flo.	100.57	100.57	101.04	101.20	101.67	101.67

Au 30 septembre, dernière situation parvenue,

la Caisse de conversion argentine possédait 233 millions de pesos or et 71.860.000 pesos de certificats du gouvernement émis en représentation de l'or déposé dans les légations argentines à l'étranger ; soit au total 305 millions de pesos or pour couvrir une circulation de 986.465.000 pesos papier, dont la valeur d'échange en pesos or est de 434.444.000 pesos. La couverture de la circulation fiduciaire argentine est par conséquent de 70 1/4 % en ne tenant compte que de l'or détenu par la Caisse de conversion ou déposé dans les légations.

On continue de discuter, dans les milieux financiers et politiques de Buenos-Ayres, sur le meilleur emploi qui pourrait être fait de l'or de la Caisse et des légations. En ce qui concerne l'or des légations, le Pouvoir exécutif propose que les certificats remis à la Caisse de conversion en représentation de cet or soient rendus à la Banque de la Nation, en échange de papier-monnaie, pour être employés en opérations de change étranger.

Changes sur Londres à : (Cours moyen du mercredi)

	15 juillet 1914	29 septemb. 1915	6 octob. 1915	13 octob. 1915	20 octob. 1915
Valeurs à vue					
Alexandrie.....	97 21/32	97 3/8	97 3/8	97 3/8	97 3/8
Cable transfert					
Bombay.....	1.3 31/32	1.4	1.4	1.4	1.4
Calcutta.....	1.3 31/32	1.4	1.4	1.4	1.4
Hong-Kong.....	1.10 5/16	1.9 5/8	1.9 3/4	1.9 15/16	1.9 15/16
Shanghai.....	2.5 3/4	2.3 15/16	2.4 1/8	2.4 3/8	2.3 5/16
Valeurs à 90 jours de vue					
Buenos-Ayres (or) ..	47 11/16	48 1/2	48 11/16	49 3/8	49 1/8
Montevideo.....	51 3/32	52 7/8	52 7/8	53 1/2	53 5/8
Rio-de-Jan. (papier)	15 7/8	12 3/32	12 11/3	12 11/32	12 3/8
Valparaiso.....	9 3/4	9 1/4	9 3/32	8 - 9/32	9 1/32

Variations du mark à

	31 août 1915	14 sept. 1915	21 sept. 1915	28 sept. 1915	5 octob. 1915	12 octob. 1915	19 octob. 1915
New-York (pair : 95 3/8)							
Cours.....	80 75	82 37	83 62	83 75	83 25	82 37	82 50
Parité.....	84 67	86 37	87 67	87 81	87 29	86 37	86 51
Perte %.....	15 33	13 63	12 33	12 19	12 71	13 63	13 49
Amsterdam (pair : 59 3/8)							
Cours.....	50 40	50 50	50 97	50 75	50 375	49 975	49 95
Parité.....	85 89	85 06	85 85	85 48	84 85	84 17	84 13
Perte %.....	14 11	14 94	14 15	14 52	15 15	15 83	15 87
Genève (pair : 123 47)							
Cours.....	108 75	108 75	108 75	108 75	109 30	109 20	109 20
Parité.....	88 07	88 07	88 07	88 07	88 52	88 44	88 44
Perte.....	11 93	11 93	11 93	11 95	11 95	11 56	11 56

Le change sur Vienne ressort à 76.25 à Genève, soit une perte de 27.38.

Une légère amélioration s'est manifestée ces jours derniers sur le marché des devises à Vienne. La Nouvelle Presse libre l'enregistre avec satisfaction, mais ne donne aucune indication de chiffre. La détente se serait produite, en particulier, sur le cours des devises allemandes, plus offertes que les semaines précédentes. Les milieux financiers attribuent cette offre de traites sur l'Allemagne au fait que d'importantes maisons de banque de Berlin et de Francfort, ainsi que beaucoup de capitalistes privés, auraient souscrit à l'emprunt de guerre austro-hongrois. Toujours d'après La Nouvelle Presse libre, des demandes nombreuses seraient également parvenues par les pays neutres, notamment la Hollande et la Suisse. On avait déjà annoncé récemment que plusieurs établissements de crédit de Berlin, la Disconto Gesellschaft, la Deutsche Bank et la Schaffhausenscher Bankverein, s'étaient déclarés disposés à ouvrir des crédits sur nantissement des titres des deux premiers emprunts de guerre autrichiens. Ces avances devaient être faites pour un an et demi, à un taux variant entre 5 1/2 et 6 %, plus une commission de 1/2 0/00 par trimestre et avec une marge de 10 %. Ces avances sont faites avec un change de 47 %.

LA SITUATION

Quand M. Viviani a succédé à M. Delcassé, au ministère des Affaires étrangères, il importait de faire savoir que ce changement de personnes n'impliquait aucun changement de politique. M. Viviani a tenu à rassurer le public et ses collègues de la Quadruple-Entente. Au lendemain de sa nomination, il a adressé aux ministres des Affaires étrangères d'Angleterre, de Russie et d'Italie des télégrammes leur annonçant que « le gouvernement de la République entend poursuivre, de concert avec les « alliés, la même politique que celle qui les a « si heureusement liés jusqu'à ce jour ». La sincérité de ces déclarations n'a fait de doute nulle part : on s'en est aperçu à la chaleureuse cordialité des réponses des chancelleries étrangères. On voit que tout incident, petit ou grand, ne sert qu'à faire ressortir davantage la résolution des alliés de rester sincèrement et étroitement unis, en un infrangible faisceau, jusqu'à la victoire finale.

Dans les Balkans, les opérations militaires se développent. Ce qui ressort des premiers combats, c'est l'admirable héroïsme des armées serbes qui retiennent les hordes allemandes sur les bords du Danube et les ont empêchées de s'avancer à plus de vingt kilomètres du fleuve. Malheureusement, l'attaque bulgare s'aggrave sur leur flanc. L'armée de Ferdinand de Bulgarie, à laquelle les Serbes n'ont guère de troupes à opposer, a pénétré en Serbie par cinq routes d'invasion et déjà Nisch est coupé de Salonique. Ces succès, peut-on espérer, ne sont qu'éphémères et seront chèrement expiés, car tous les gouvernements alliés sont décidés à envoyer d'importants contingents militaires au secours des Serbes. Les Anglais et les Français sont déjà à pied d'œuvre. Une petite armée anglo-française s'avance à marches forcées de Salonique vers la frontière bulgare et d'autres forces ne cessent de débarquer. A Paris, comme à Londres, on semble avoir renoncé à la fâcheuse méthode des « petits paquets ». Les deux gouvernements sentent que, sans affaiblir l'armée qui se bat en France, ils peuvent et doivent faire un puissant effort dans les Balkans qui ne sont plus un théâtre secondaire d'opérations.

L'Italie, pour affirmer son dessein et sa nécessité d'étroite coopération avec ses alliés, a déclaré la guerre à la Bulgarie. Elle a compris que la menace des Allemands contre les Serbes est un danger pour elle-même et elle en a senti le péril. Elle n'a pas encore fait connaître la manière dont elle participera aux opérations de guerre, mais sa flotte est déjà venue renforcer celle des alliés et lui prête assistance.

Enfin, comme on s'y attendait, le tzar Nicolas a déclaré la guerre à la Bulgarie — non par la déclaration consacrée, mais par un manifeste de fétresse contre le roi et l'Etat félons. Il dénonce en termes indignés la trahison de la Bulgarie à la Russie et à la cause slave et annonce aux traîtres « le juste châtement de Dieu ». Une armée que la Russie rassemble à Odessa et la flotte de la Mer Noire s'appêtent à être, dans la circonstance, l'instrument de ce châtement mérité.

La Grèce et la Roumanie persistent dans leur neutralité armée et leurs projets d'avenir restent mystérieux et impénétrables. Et maintenant, si le peuple allemand était capable d'une ombre de réflexion, il se demanderait avec angoisse pourquoi, après la triomphante annonce de si nombreuses victoires, le kaiser en est réduit à tenter la fortune dans un lointain et mystérieux Orient ?

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

La honteuse agression de la Bulgarie appelait une réponse. Elle ne s'est pas fait attendre. Samedi, le « Foreign Office » faisait savoir officiellement que, attendu que la Bulgarie avait annoncé qu'elle était en guerre avec la Serbie et qu'elle était l'alliée des puissances centrales, le Gouvernement britannique avait informé le Gouvernement bulgare, par l'intermédiaire du ministre de Suède à Londres, chargé des intérêts bulgares, que l'état de guerre existait entre la Grande-Bretagne et la Bulgarie, à partir du même jour, 16 octobre, dix heures du soir. La France, la Russie et l'Italie se sont jointes à cette déclaration.

L'adhésion de la Russie a été annoncée officiellement au peuple russe par l'empereur Nicolas II dans le manifeste suivant daté du 19 octobre :

« Nous faisons savoir à tous nos fidèles sujets la trahison de la Bulgarie à la cause slave. Préparée avec perfidie depuis le commencement de la guerre, elle s'est accomplie, bien que paraissant impossible.

« Les troupes bulgares ont attaqué notre fidèle alliée la Serbie, ensanglantée par la lutte contre un ennemi plus fort.

« La Russie et les grandes puissances, nos alliés, ont cherché à détourner Ferdinand de Cobourg de ce pas fatal. La réalisation des anciennes aspirations du peuple bulgare, l'annexion de la Macédoine était assurée à la Bulgarie par une autre voie conforme aux intérêts du slavisme. Mais les calculs secrets inspirés par les Allemands et la haine fratricide des Serbes ont triomphé.

« La Bulgarie, notre coreligionnaire, depuis peu affranchie de l'esclavage turc par le fraternel amour et le sang du peuple russe, s'est rangée ouvertement du côté des ennemis de la foi chrétienne, du Slavisme et de la Russie. Le peuple russe voit avec douleur la trahison de la Bulgarie, si rapprochée de lui jusqu'en ces derniers jours et, le cœur saignant, tire son épée contre elle, en remettant le sort des traîtres à la cause slave en la juste punition de Dieu. »

De nouveaux événements sont donc à prévoir. En France, les Allemands viennent d'éprouver un échec sérieux. Sur le front de Champagne, à l'est de Reims, ils ont prononcé une violente offensive qui devait être pour eux la revanche de leur défaite du 25 septembre. Ils ont échoué avec des pertes considérables.

Entre Carrières et Hulluch, notamment, les Anglais ont été violemment attaqués également, mais ils ont repoussé leurs adversaires qui ont eu, là aussi, à subir des pertes importantes.

Sur le front russe, c'est Riga, à défaut de Dwinsk, qui est devenue l'objectif principal de Hindenburg. Les combats, de ce côté, se poursuivent avec acharnement. Sur le Sty, les Austro-Allemands de Linsingen ont essuyé de nouvelles défaites, et ils sont en mauvaise posture sur leur aile gauche.

Sur la ligne du Carso-Isonzo, l'offensive italienne s'intensifie. Il en est de même dans la région Tyrol-Trentin où, cependant, les neiges sont abondantes et entravent les actions d'infanterie.

QUESTIONS DU JOUR

Les Pertes de l'Armée Allemande

Les principaux critiques militaires des pays neutres supposent que le grand état-major allemand s'est engagé dans l'aventure balkanique parce qu'il espère trouver chez les Turcs des réserves d'hommes qui lui permettront de combler les effroyables pertes que l'armée allemande a subies, pendant ces derniers mois, en Russie et sur le front occidental.

L'hypothèse est admissible, car l'âge et l'état physique des prisonniers que nous venons de faire en Champagne et en Artois prouvent que les réserves du *Landsturm*, exercées et non exercées, sont épuisées, ou en voie d'épuisement rapide.

Il est donc intéressant de rechercher le nombre d'hommes que l'Allemagne a pu mettre en ligne de bataille depuis le commencement de la guerre et ce qu'il lui en reste aujourd'hui.

D'après le recensement du 1^{er} décembre 1910, il y avait à cette date, en Allemagne, 15.020.000 hommes âgés de 17 à 49 ans inclus, sur une population totale de 64.926.000 habitants; il s'agit de la totalité de la population masculine allemande comprise entre 16 et 50 ans, et non des hommes valides reconnus aptes pour le service armé.

Dans une étude intéressante, publiée par le *Journal des Economistes*, M. Gouvy, n'ayant admis comme étant en état de porter les armes que les hommes âgés de 18 à 45 ans révolus, a ramené ce total à 14.074.000 pour 1914.

Mais en examinant en détail chacune des vingt-huit classes mobilisables, M. Gouvy leur a fait, avec documents à l'appui, subir un déchet de réformés, de malades incurables et d'invalides du travail, dont l'ensemble s'élève à 4.543.000 individus, soit une proportion de 32,3 % du chiffre total: ce qui fixe à 9.531.000 le contingent des hommes ayant réellement pu être appelés sous les drapeaux au moment de la déclaration de guerre.

En incorporant la totalité des hommes ayant de 17 à 49 ans inclus (c'est-à-dire 33 classes au lieu de 28) le contingent apte au service armé aurait atteint environ 10.550.000 soldats, dont 1.650.000 âgés de moins de 20 ans et 2.260.000 âgés de plus de 40 ans.

Tous les statisticiens qui ont étudié la question des effectifs allemands admettent que le chiffre de 10.550.000 hommes mobilisables est un maximum que l'Allemagne ne saurait dépasser dans les circonstances actuelles, et un écrivain allemand, Otto Gerlach, a même soutenu que si on appelait 10.250.000 hommes valides, y compris le *Landsturm*, on supprimerait à peu près toute l'activité économique de l'Empire.

D'ailleurs, la dernière édition du *Manuel de l'Armée allemande* donnait les chiffres suivants :

Effectif de l'armée allemande	
	Hommes
Soldats, y compris la réserve et la <i>Landwehr</i>	3.302.000
<i>Landsturm</i> exercé.....	623.000
Volontaires d'un an.....	85.000
Sous-officiers sur le pied de paix.....	92.000
Total des exercés.....	4.102.000
<i>Ersatz</i> (réserve de remplacement) partiellement exercé.....	113.000
<i>Ersatz</i> et <i>Landsturm</i> non exercés.....	5.683.000
Total général.....	9.898.000

A la mobilisation, ce total général a dû être diminué d'au moins 10 % par suite des déchets que l'appel de l'*Ersatz* et du *Landsturm* non exercés

a nécessairement produits, car c'est dans ces réserves de remplacement que toutes les recrues de constitution médiocre, appartenant aux classes appelées sous les drapeaux, étaient versées chaque année, et par suite aussi de l'impossibilité dans laquelle un certain nombre d'Allemands, habitant l'étranger, se sont trouvés de répondre à leur ordre de mobilisation.

Nous voici donc en présence du chiffre de 9 millions d'hommes utilisables pour la guerre, chiffre qui est précisément celui que notre état-major général a toujours admis.

Que reste-t-il de ces 9 millions de soldats après quatorze mois et demi de campagne, et comment ce reste se décompose-t-il? C'est ce que nous allons essayer de déterminer d'une manière approximative.

Un économiste anglais, M. Edgard Crammond, a publié le mois dernier, dans la revue *The Nineteenth Century*, une étude très documentée dans laquelle il calcule, à l'aide d'informations diverses, que du commencement de la guerre au 31 juillet 1915, l'Allemagne a perdu définitivement sur les deux fronts réunis, au moins 3 millions d'hommes (tués sur les champs de bataille, morts de leurs blessures ou de maladie, grands blessés ou réformés par suite de maladies contractées à l'armée, prisonniers ou disparus), soit un déchet moyen de 260.000 combattants par mois.

La tactique allemande, opérant par masses et s'obstinant à pousser ses attaques à rangs serrés, est incontestablement très meurtrière pour nos ennemis; le chiffre admis par M. Edgard Crammond, représentant une perte quotidienne de 8.600 hommes pour les deux fronts réunis, n'a donc rien d'exagéré, et nous pouvons même ajouter qu'il trouve sa justification dans les listes officielles des pertes publiées par la Prusse et par les autres Etats allemands.

En effet, d'après le colonel Feyler, la statistique de ces pertes, arrêtée à la date du 31 juillet 1915, porte le chiffre de 1.740.836 hommes pour les corps d'armée prussiens et badois, et 900.000 pour les corps d'armées des autres Etats.

La majorité des journalistes des pays neutres ayant étudié ces listes sur place — américains, hollandais et suisses — affirment qu'elles ne contiennent en général que des tués, des disparus, des prisonniers et des grands blessés... et ils ajoutent que, ne comprenant ni les morts par maladie, ni le pourcentage constant des malades et des petits blessés, elles sont très au-dessous de la vérité.

Ce qui le prouve, c'est que le nombre des corps d'armée prussiens et badois, ainsi que le fait observer l'éminent critique militaire du *Journal de Genève*, est quatre fois plus élevé que celui des autres Etats, dont les 715 listes accusent cependant 900.000 pertes.

Si les troupes prussiennes et badoises avaient subi des pertes proportionnelles à celles des autres Etats, ces pertes se seraient élevées à 3.600.000 et non aux 1.740.836 annoncées par les listes officielles. Donc, même en supposant que le haut commandement ait intentionnellement ménagé les troupes prussiennes au détriment des autres, il est impossible d'accepter un écart aussi considérable.

D'ailleurs, les Allemands abusent trop du mensonge pour que l'on puisse croire, un seul instant, qu'ils disent la vérité sur leurs pertes. Ils ont effrontément menti pour faire éclater la guerre et, afin de soutenir le moral de leur peuple et tromper l'étranger sur leur véritable situation intérieure, ils ont continué à mentir en truquant systématiquement leurs communiqués, en maquillant les chiffres de leurs récoltes, en dissimulant leurs besoins économiques et leur misère financière à l'aide de fausses déclarations.

Sachant cela: qui considérerait comme vraies des listes sur lesquelles leur usure en hommes vient s'étaler au grand jour?

Du 1^{er} août au 31 décembre 1914, l'Allemagne, d'après M. R. Crammond, a envoyé au feu environ 4.800.000 hommes et a gardé 500.000 hommes en instruction dans ses dépôts, ou en garnison dans les villes de l'intérieur et sur les territoires occupés. Du 1^{er} janvier au 31 juillet 1915, elle a ajouté, par appels successifs, 1.400.000 hommes à ses troupes de combat et 300.000 hommes à celles des dépôts et des garnisons.

En estimant à 9 millions le total des hommes exercés ou non exercés que l'armée allemande a pu utiliser depuis le début des hostilités, on arrive aux résultats suivants :

	Hommes
Pertes définitives au 31 juillet 1915.....	3.000.000
Combattants sur les deux fronts.....	3.200.000
Garnisons, dépôts et en instruction.....	800.000
Non encore appelés sous les drapeaux...	2.000.000
Total.....	9.000.000

Mais parmi les non encore appelés figurent les employés des chemins de fer, postes et télégraphes, les ouvriers travaillant dans les arsenaux et usines fabriquant des armes et des munitions de guerre; les ouvriers spéciaux indispensables pour l'exploitation des mines de charbon et la fabrication des articles nécessaires à l'équipement et au ravitaillement de l'armée. Or, d'après une communication faite le 2 août 1915 par l'état-major du ministère de la Guerre anglais, le nombre total de ces employés et ouvriers s'élèverait à environ 3.500.000, dont plus de la moitié appartiendrait à des classes mobilisables.

Il paraît donc de toute évidence que pour combler les vides de ses deux anciens fronts et du front balkanique, l'état-major allemand ne pourra immédiatement utiliser que les 800.000 hommes des dépôts et garnisons, et que ceux-ci ne sauraient être remplacés désormais que par des prélèvements sur les cheministes, les postiers, les télégraphistes et les ouvriers spécialistes travaillant pour les munitions de guerre, ou par des incorporations d'anciens réformés, de jeunes gens âgés de moins de dix-huit ans, et d'hommes mûrs frisant la cinquantaine.

Le maximum des effectifs, d'ailleurs de fort médiocre qualité, que tous ces prélèvements pourront produire sans désorganiser les services de l'Etat et les industries de guerre, ne dépassera pas 700.000 combattants; ce qui porterait l'effectif total de l'armée allemande, à la date du 31 juillet dernier, aux 3.200.000 combattants de première ligne, et à 1.500.000 hommes de mauvaises réserves, y compris les dépôts, les garnisons et les troupes d'occupation. Ce sera à peine la consommation des cinq derniers mois de 1915 car, depuis le 1^{er} août jusqu'au 15 octobre, les Allemands ont certainement perdu plus de 600.000 hommes.

De la puissante armée qui s'est ruée l'an dernier sur la Belgique et sur la France, il ne reste donc que des débris! « L'Allemagne, écrivait le colonel Feyler, a d'abord perdu ses jeunes hommes. Les parents, les sœurs, les fiancées ont pleuré. Après les jeunes gens, il a fallu jeter dans la fournaise les individus plus mûrs. Les veuves pleurent maintenant et les orphelins... la mort frappe les têtes qui grisonnent. »

Les pères passeront où leurs enfants ont passé et il est à présumer qu'après les rigueurs d'une campagne d'hiver en Russie, et les difficultés de la guerre balkanique, beaucoup de pères allemands seront pleurés comme le sont déjà leurs fils.

En résumé, les réserves en hommes valides que l'Allemagne pouvait mettre en ligne contre les nations alliées sont en voie d'épuisement. Encore un peu de patience et nous en verrons la fin, car ce ne sont ni les Bulgares ni les Turcs qui les remplaceront.

EDMOND THÉRY.

Le Déchet des Troupes Allemandes

Le *Rousskoï Slovo* apprend par des réfugiés de Loutsk l'état des troupes allemandes d'occupation telles qu'elles sont composées actuellement :

L'allure médiocre des Allemands frappe à première vue. Aux grands Teutons musclés de l'année dernière, ont succédé des hommes frères ou de débiles adolescents aux allures osseuses flottant dans des uniformes déchirés, ou de respectables hommes barbus extrêmement amaigris. On compte parmi eux des soldats ayant été réformés trois fois, qui sont donc revenus à l'armée pour la quatrième fois, des hommes voûtés, à la poitrine creusée, des borgnes, etc. C'est ainsi que les troupes allemandes sont composées.

Pour les Autrichiens, la faim journalièrement non apaisée, les marches forcées à travers des contrées dévastées, les nuits passées sans abri par les plus mauvais temps, tout cela a épuisé leurs forces.

L'équipement des Allemands et des Autrichiens n'inspire pas l'envie. Tous les prisonniers sont on ne peut plus sales, déchirés, revêtus d'uniformes différents et hétéroclites. Un grand nombre d'entre eux se sont affublés des vêtements de nos paysans et même de nos paysannes de Volhynie. Quelques soldats parquent en robes de femmes qu'ils ont jetées sur leurs épaules, et en jupes qu'ils attachent à leur cou en guise de pèlerines.

Le Ravitaillement en Blé de la Population civile

Le projet de loi relatif au ravitaillement en blé de la population civile a été définitivement adopté vendredi par la Chambre des Députés. Approuvé déjà par cette dernière à la date du 21 mai, il avait été adopté ensuite avec modification par le Sénat. Il fut, depuis, modifié par la Chambre des Députés elle-même, modifié de nouveau par le Sénat, et c'est le dernier texte voté par la Haute-Assemblée qui a été promulgué dimanche au *Journal officiel*.

A la date du 4 juin dernier, nous disions quel était le but poursuivi par le Gouvernement en déposant ce projet de loi. Il s'agissait en principe d'empêcher une hausse artificielle du prix du pain en assurant l'utilisation du stock de blé existant sur notre territoire par voie de réquisitions effectuées dans chaque département pour les besoins de la population civile. Ce stock, augmenté des quantités de blés exotiques que le Gouvernement s'est procurées, doit permettre d'atteindre facilement la nouvelle récolte.

Pendant la durée de la guerre, ainsi qu'il est spécifié dans la nouvelle loi, le ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes est donc chargé d'effectuer des achats de blés et farines à l'intérieur, aux colonies ou à l'étranger, de faire procéder, s'il y a lieu, à des réquisitions, et de répartir les denrées suivant les nécessités de la consommation, par voie de cessions.

Le droit de réquisition est exercé, dans chaque département, par les préfets ou par leurs délégués, sous l'autorité du ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, et dans les conditions prévues par la loi du 3 juillet 1877 relative aux réquisitions militaires; l'indemnité qui, en la circonstance, pourra être allouée soit par l'autorité administrative, soit par

les tribunaux, ne pourra pas être supérieure à trente francs par 100 kilogrammes pour les blés pesant 77 kilogrammes à l'hectolitre, et ne contenant pas plus de deux pour cent de corps étranger. Il y aura lieu à une augmentation ou à une réduction de 1 pour cent sur le prix pour chaque kilogramme en plus ou en moins constaté à l'hectolitre, ainsi qu'à une réduction de 1 pour cent sur le même prix pour chaque unité en plus de corps étrangers.

Les acquisitions, de leur côté, peuvent être effectuées sans marché ni adjudication, quel qu'en soit le montant; un comité consultatif donnera son avis sur la fixation des prix d'achat et de cession et sur les conditions générales des marchés.

Un crédit de 120 millions 54 mille francs est ouvert sur l'exercice 1915 au ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes. Ce crédit, qui vient en addition aux crédits provisoires accordés par les lois des 26 décembre 1914 et 29 juin 1915, ainsi que par des lois spéciales, est applicable comme suit: 50.000 francs pour le personnel du Service du ravitaillement pour l'alimentation de la population civile; 4.000 francs pour le matériel dudit service; et 120 millions de francs pour le fonds de roulement destiné aux acquisitions de blés et de farines. Quant au montant total des engagements de dépenses pour les achats à l'étranger, il ne pourra excéder 209 millions de francs.

Dès à présent, et en vertu du décret rendu le 16 courant, conformément à l'article 8 de la loi, le pouvoir de fixer le prix des farines, qui ne pourra en aucun cas dépasser celui qui résulterait d'une extraction à 74 pour cent du blé, est délégué aux préfets. Il sera statué par un décret spécial en ce qui concerne le département de la Seine et les communes du département de Seine-et-Oise qui sont rattachées au camp retranché de Paris.

Il faut noter encore que les meuniers ne pourront plus fabriquer qu'une seule sorte de farine, à savoir la farine entière ne comprenant ni remoulages, ni sons. En cas d'infraction, le tribunal pourra appliquer les peines inscrites aux articles 479, 480 et 482 du code pénal (peines variant de 15 francs d'amende à cinq jours de prison, — cette dernière peine ayant toujours lieu pour récidive), et ordonner en outre que le jugement sera, intégralement ou par extraits, affiché dans les lieux qu'il fixera et inséré dans les journaux qu'il désignera, le tout aux frais du condamné, sans que la dépense puisse dépasser 500 francs.

Dans la circulaire relative à l'application de la loi, et adressée aux préfets par le ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, nous relevons les principaux points suivants:

Dans l'exercice du pouvoir de réquisition il importe, — tout en s'inspirant des conditions de la situation locale, que l'autorité préfectorale est mieux à même d'apprécier, — de ne pas perdre de vue que les deux résultats à atteindre sont d'empêcher la spéculation et de maintenir à un taux normal le prix du pain. D'autre part, il ne faut pas oublier que la réquisition n'est qu'une procédure extrême. Les lois et règlements militaires ont, en effet, prévu préalablement le recours aux achats à caisse ouverte, qui ne sont, en réalité, que des acquisitions amiables. A plus forte raison doit-il en être ainsi pour les opérations intéressant le ravitaillement civil, à l'occasion desquelles il convient soigneusement d'éviter de susciter des inquiétudes chez nos populations.

En vue de ces opérations, les préfets devront connaître exactement le stock existant dans leur département et en contrôler l'emploi pour l'alimentation publique. Dans les rapports qu'ils chercheront à établir entre les détenteurs de blé et de

farine et les acquéreurs, ils s'attacheront à faciliter d'abord des opérations amiables conclues directement entre les intéressés puis, avec la collaboration des commissions de réception du service de ravitaillement, à faire procéder à des achats à caisse ouverte; et c'est seulement si l'un et l'autre de ces procédés n'ont pas donné des résultats suffisants qu'il y aura lieu de recourir à la réquisition.

Il convient également de signaler, à ce point de vue, l'intérêt qu'il y a à ce que les préfets se fassent tenir au courant, par les administrations des chemins de fer, des expéditions de blé et de farine qui pourraient être faites hors du territoire de leur département. Dans le cas où ces expéditions leur paraîtraient anormales, difficiles à expliquer par les besoins des régions où elles sont dirigées, ou de nature à compromettre le ravitaillement de leur département, ils devront réunir, par voie d'enquête, des renseignements et en saisir, s'il y a lieu, l'administration centrale.

En conférant le pouvoir de réquisitions aux préfets sous l'autorité du ministre du Commerce, le législateur n'en limite pas l'application à telle ou telle catégorie de marchandises. Le droit de réquisition est, en effet, général, et, par suite, s'applique à toute espèce de blé, qu'il ait été récolté sur le sol national ou qu'il provienne de pays étranger. Il en est de même de la farine qui pourra être réquisitionnée, qu'elle ait été ou non fabriquée dans nos minoteries. La réquisition des blés ou des farines peut d'ailleurs être effectuée entre les mains de tout détenteur, récoltant, commerçant ou meunier, et nul ne saurait être exempté de cette charge. Toutefois, il conviendra d'effectuer de préférence les opérations de réquisition sur les stocks déposés dans les magasins de commerce.

Mais sont exemptés de la réquisition, en quelques mains qu'ils se trouvent: les blés exotiques qui ont pu être cédés par le Gouvernement pour assurer l'alimentation publique; les blés et farines acquis, pour le même objet, par les départements, les communes ou les chambres de commerce; les blés destinés aux semences d'automne et de printemps; les blés et farines conservés par les cultivateurs pour assurer l'alimentation de leur famille jusqu'à la prochaine récolte; enfin les blés durs qui servent à la fabrication des pâtes alimentaires (semoules, vermicelles, etc...). Ces blés demeureront donc placés sous le régime du droit commun.

En ce qui a trait aux blés et aux farines qui auraient fait l'objet de marchés en cours d'exécution, la circulaire observe qu'aucune disposition légale ou réglementaire ne soustrait ces blés ou ces farines à la réquisition. Mais s'il en est ainsi en droit, il ne saurait échapper qu'il convient d'apporter, sauf dans le cas d'urgence absolue, une certaine mesure dans l'application, afin de ne pas troubler des transactions régulières. En tout cas l'administration — si elle était consultée sur la valeur que laisse la réquisition à des marchés antérieurement passés pour des fournitures échelonnées sur une période plus ou moins longue — ne pourrait que répondre qu'une mention de cette nature, étant relative à l'exécution d'une convention passée entre particuliers, ne relève que des tribunaux.

La circulaire mentionne encore que pour éviter les complications, les frais et les pertes, il convient de ne recourir à la mise en magasin des blés ou des farines réquisitionnés qu'en cas de nécessité. Elle observe encore que la surveillance et le contrôle que doivent exercer les préfets sur les opérations concernant les blés et les farines, doivent s'effectuer sans apporter aucune entrave au libre exercice de ce commerce, en dehors de l'usage du droit de réquisition; c'est ainsi que les départements qui ont l'habitude de se fournir en blé ou

en farine dans un autre département pourront continuer à effectuer leur ravitaillement comme antérieurement, et dans les départements qui ont une minoterie dont la production est destinée en partie à des départements voisins, cette minoterie doit pouvoir continuer à fonctionner et à satisfaire aux commandes qui lui sont adressées. Enfin la circulaire indique dans quelles conditions se feront les cessions de blé par l'Etat aux départements, communes et chambres de commerce. Ces conditions sont d'ailleurs celles qui ont été déjà appliquées lorsqu'il a fallu pourvoir aux besoins d'un grand nombre de départements; les blés ainsi cédés ne sont pas susceptibles d'être réquisitionnés. Quant à la taxe du pain, aucune disposition nouvelle n'étant contenue dans la loi, elle reste soumise à la législation antérieure.

En même temps que le *Journal officiel* promulguait la loi votée, un décret était rendu par le ministre de l'Agriculture et le ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, qui était ainsi conçu:

« Article premier. — A dater de la publication « du présent décret, les droits de douane prévus « à la loi du 29 mars 1910 et suspendus par les dé- « crets du 31 juillet 1914 sont rétablis en totalité « en ce qui concerne le froment, l'épeautre et le « méteil, les farines de froment, d'épeautre et de « méteil, et le pain.

« Art. 2. — Les marchandises en cours de route, « qui seront justifiées avoir été expédiées directe- « ment pour la France avant la publication du « présent décret au *Journal officiel*, resteront ad- « missibles au bénéfice du régime antérieur. »

Ce décret a été pris en remplacement de l'interdiction d'importation à laquelle la Chambre des Députés s'était tout d'abord ralliée, et à son sujet M. Gaston Thomson, ministre du Commerce et de l'Industrie, a donné quelques explications que nous résumons.

Le Gouvernement ne veut pas que les prix du blé dépassent 30 francs, mais il veut aussi défendre le même prix de 30 francs parce qu'il estime qu'il est légitime pour ceux qui ont fait l'effort admirable d'obtenir une récolte dans les conditions actuelles. Et c'est parce qu'il tient à ce que ce prix soit maintenu, durant la présente campagne, qu'il ne veut pas permettre aux blés étrangers d'entrer. Par contre, si le rétablissement des droits de douane tendait à faire monter le prix des blés indigènes, il serait obligé de s'y opposer par la réquisition, et il le ferait sans hésiter.

Le Gouvernement veut, en effet, — et M. Gaston Thomson l'a bien spécifié, — que le prix du pain ne puisse pas augmenter, et qu'il soit, en même temps, normal.

GEORGES BOURGAREL.

Le Commerce extérieur de la France

L'Imprimerie Nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques publiés par l'Administration des Douanes sur le commerce de la France pendant les neuf premiers mois de 1915. Les renseignements suivants sont extraits de ce volume:

IMPORTATIONS	Neuf premiers mois		Différences en 1915
	1914	1915	
Objets d'alimentation.	1.333.579	1.806.015	+ 472.436
Matières nécessaires à l'industrie.....	3.186.296	2.283.691	- 902.605
Objets fabriqués.....	969.132	1.751.567	+ 782.435
Totaux.....	5.489.007	5.841.273	+ 352.266

EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation.	493.663	405.399	- 88.264
Matières nécessaires à l'industrie.....	1.181.576	472.571	- 709.005
Objets fabriqués.....	2.254.555	1.185.996	- 1.068.559
Colis postaux.....	319.867	119.828	- 200.039
Totaux.....	4.249.661	2.183.794	- 2.065.867

Dans le chapitre « colis postaux » figurent 4.884.000 francs pour les colis postaux contenant des tissus de soie et de bourre de soie. Le chiffre correspondant de 1914 avait été de 23.407.000 francs.

Les résultats pour les neuf premiers mois de 1915 ne sont pas, en réalité, rigoureusement comparables à ceux de la période correspondante de l'année dernière. En effet, les neuf premiers mois de 1914 ne comprenaient que deux mois de guerre, la mobilisation générale ayant été décrétée le 1^{er} août, tandis que les trois premiers trimestres de l'année en cours ont eu à compter avec les hostilités.

Ceci dit, observons qu'en 1915 la diminution dans les exportations affecte tous les chapitres, notamment les objets fabriqués qui ont perdu plus d'un milliard de francs, soit près de 50 %. Les matières nécessaires à l'industrie ont fléchi de 709 millions, ou environ 60 %. D'autre part, la réduction sur les colis postaux est de plus de 200 millions, soit plus de 62 %, et celle sur les objets d'alimentation de plus de 88 millions, ou près de 18 %.

Aux importations, les matières nécessaires à l'industrie ont diminué de plus de 902 millions, ou 28 %, mais en raison de l'obligation où nous avons été de nous procurer au dehors les objets d'alimentation et les objets fabriqués, les premiers accusent une augmentation de 472 millions (plus de 35 %), et les seconds une plus-value de 782 millions (plus de 80 %).

Si maintenant l'on considère les résultats des deux mois de septembre 1914 et 1915, c'est-à-dire du deuxième et du quatorzième mois de guerre, on trouve les différences suivantes pour septembre 1915:

Importations. — Augmentations: objets d'alimentation, 158.163.000 francs; matières nécessaires à l'industrie, 149.932.000 francs; objets fabriqués, 165.355.000 francs. Au total, augmentations: 473 millions 450.000 francs.

Exportations. — Augmentations: objets d'alimentation, 4.587.000 francs; matières nécessaires à l'industrie, 23.975.000 francs; objets fabriqués, 61.390.000 francs; colis postaux, 13.362.000 francs. Au total, augmentations: 103.314.000 francs.

Le mouvement total des échanges commerciaux a été en conséquence, en septembre, supérieur de 576.764.000 francs à celui de septembre 1914. En développant la fabrication dans nos ateliers, dans nos usines, nous arriverions, d'un côté, à réduire tout au moins une partie des objets fabriqués que nous importons et qui comprennent les articles de guerre que l'étranger nous fournit, et de l'autre côté, à augmenter plusieurs chapitres de nos exportations.

Quoi qu'il en soit, la situation, pendant le mois de septembre, s'est modifiée d'une façon appréciable si on prend en comparaison le mois précédent. En effet, août 1915 (treizième mois de guerre) accusait, sur le mois correspondant de 1914 (premier mois de guerre), une augmentation de 598.571.000 francs dans les importations, et une diminution de 14.513.000 francs dans les exportations.

Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité

L'année 1914 inaugurait, pour la *Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité*, la période définitive d'exploitation, mais par suite des événements, les sept premiers mois seulement se sont écoulés dans des conditions normales.

Créée en 1907 pour exploiter la fourniture de l'éclairage électrique dans Paris dont le monopole lui a été accordé jusqu'en 1940, cette Société, conformément au décret d'octobre 1907, s'était substituée, le 1^{er} janvier 1914, à l'Union des Secteurs Electriques de Paris, qui avait eu la charge de distribuer l'énergie électrique jusqu'au 31 décembre 1913.

Pendant les six années qui s'écoulèrent de 1907 au 1^{er} janvier 1914, la nouvelle entreprise eut donc à passer par une période de préparation pendant laquelle elle s'appliqua aux travaux de premier établissement nécessaires à l'extension des canalisations déjà existantes, et à la construction de deux usines génératrices de courant de 25.000 kilowatts chacune, à Saint-Ouen et à Issy. Ces deux usines, reliées, la première à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, et la seconde aux Chemins de fer de l'Ouest-Etat, possèdent toutes deux des estacades en Seine destinées au déchargement du charbon arrivant par la voie fluviale. Elles envoient le courant à 16 sous-stations qui le répartissent à leur tour à 106 postes de transformation, distribuant l'énergie électrique aux différents quartiers de la capitale dans lesquels la Société possède un réseau de distribution neuf ou remis à neuf d'une étendue considérable, puisqu'il dépasse, à l'heure actuelle, 1.100 kilomètres.

Du 1^{er} janvier au 31 juillet 1914, elle avait vu s'accroître d'une façon notable le nombre de ses abonnés ainsi que la consommation du courant. C'est ainsi que les abonnés passaient, en sept mois, de 132.620 à 145.745, en augmentation de 13.125, et que la consommation progressait à 56.600.000 kilowatt-heures, contre 49.400.000 pendant la période correspondante de 1913. Il était donc permis de supposer que ces résultats, s'ils se continuaient, atténueraient la diminution de recettes provenant de l'abaissement, sous le nouveau régime, du tarif fixé, à partir du 1^{er} janvier 1914, à 5 centimes l'hectowatt pour la lumière, au lieu de 7 centimes précédemment, et à 3 centimes pour les autres usages, et que, dès sa première année d'exploitation normale, la Société pourrait, tout en pratiquant les amortissements prévus par la convention avec la Ville de Paris, proposer aux actionnaires la répartition d'un dividende appréciable qui commencerait à indemniser ces derniers de n'avoir reçu jusqu'alors que des intérêts intercalaires de 10 francs par an prélevés sur la mise sociale. Mais la guerre est venue mettre l'entreprise en présence de graves difficultés.

En premier lieu, l'envahissement par l'ennemi des centres miniers du Nord et du Pas-de-Calais a interrompu l'arrivage du combustible que fournissait cette région. Or le charbon, dont le pouvoir calorifique est transformé en énergie électrique, est, pour ainsi dire, la matière première de l'industrie de la Société qui a dû, en conséquence, recourir aux charbons anglais. Il en est résulté, pour l'exploitation, un surcroît de dépenses dû, d'un côté, à la hausse du prix du fret et, de l'autre, à la diminution de qualité du combustible. Ce surcroît de dépenses a atteint, par mois, plusieurs centaines de mille francs, et la fixité des tarifs n'a pas permis d'en rien récupérer.

De plus, dès la mobilisation générale, la Compagnie a été privée de plus de la moitié de son personnel, 1.236 agents (chefs de service, ingénieurs, employés et ouvriers), sur un total de 2.135, ayant été appelés sous les drapeaux. Il en est résulté une profonde perturbation dans tous les services, la plupart des agents mobilisés n'ayant pu être remplacés que par des auxiliaires improvisés. Enfin les dépenses de l'exercice se sont aussi ressenties de ce fait que, par suite de l'assimilation de son personnel avec celui de la Ville de Paris, la Compagnie a dû conserver à tous ses agents mobilisés l'intégralité de leur salaire.

Tout naturellement aussi, dès l'ouverture des

hostilités, les besoins de la clientèle se sont considérablement réduits, à ce point que pendant les cinq derniers mois de l'exercice 1914, la consommation du courant n'a guère dépassé la moitié de ce qu'elle avait été pendant les mêmes mois de l'année précédente. Les bénéfices que la Compagnie était en droit d'espérer ont donc été, par suite, largement entamés.

En somme, le « Compte de Profits et Pertes » au 31 décembre 1914, qui était le premier que la Compagnie ait pu fournir, se décompose ainsi :

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	
(En francs)	
Recettes d'exploitation.....	29.355.784 92
A déduire :	
Charges d'exploitation.....	16.125.900 75
Produit net d'exploitation....	13.229.884 17
A ajouter :	
Intérêts et divers.....	896.480 57
Bénéfices bruts.....	14.126.364 74

Ce montant de bénéfices bruts de 14.126.364 fr. 74 a eu à supporter : 1^o l'intérêt des obligations, 4.095.900 francs ; 2^o un prélèvement — le premier qui ait été effectué — de 4.333.301 francs pour les amortissements, indépendamment de l'amortissement du compte obligations (1.176.198 fr. 62). Soit, au total, 8.429.201 francs, qui ont ramené le montant des bénéfices à 5.697.163 fr. 74.

Sur cette somme, il a été prélevé 4 millions de francs, montant nécessaire à la répartition d'un intérêt de 4 % à chacune des 400.000 actions de 250 francs nominal représentant le capital social. En dehors de ces actions, la Compagnie a mis en circulation : le 31 mars 1910, 125.000 obligations 3 3/4 % de 400 francs ; le 31 mars 1912, 50.000 obligations 4 % de 500 francs ; et fin décembre 1913, 50.000 autres obligations, mais ces dernières du type 5 % ; en tout, 100 millions de francs.

En regard de son capital actions et de son capital obligations, la Compagnie a fait figurer, comme immobilisations, à son bilan au 31 décembre 1914 : 182.950.482 fr. 81 pour dépenses de premier établissement, sur lesquelles 13.528.447 fr. 45 incombent à l'exercice 1914 en parachèvement du programme technique prévu à la convention de 1907 ; 1.095.873 fr. 03 pour mobilier et installations ; 741.295 fr. 24 pour transformation de l'éclairage public ; et 2.031.296 fr. 10 pour cautionnement. On a vu plus haut que sur les bénéfices de l'exercice 1914, il a été prélevé 4.333.301 francs pour amortissements de ces chapitres.

Les charges financières incombant à la Compagnie comprennent, notamment, depuis le 1^{er} janvier 1914, tous les travaux complémentaires aux installations et canalisations antérieures que peut nécessiter l'accroissement de la consommation, mais seulement jusqu'à concurrence d'une dépense annuelle moyenne de 1.700.000 francs ; le paiement, comme loyer du réseau de distribution donné à bail par la Ville, d'une somme annuelle égale à 10 % de la recette brute perçue en 1908 pour fourniture de courant, ce loyer croissant de 2 1/2 % pour chaque échelon de recette supplémentaire égal au dixième de la recette de 1908 jusqu'à un maximum de 25 % ; en outre, une redevance annuelle de 20 francs par kilomètre de voie canalisée, les voies canalisées des deux côtés comptant double. Enfin, quand les bénéfices nets permettront de répartir au capital-actions un dividende supérieur à 6 %, intérêt compris, la Ville aura droit à une part des bénéfices supplémentaires fixée à : 5 % pour la part de bénéfices excédant 6 % et jusqu'à 7 % ; 10 % pour la part de bénéfices excédant 7 % jusqu'à 8 % ; 20 % pour la part excédant 8 % jusqu'à 9 % ; 30 % pour celle excédant 9 % jusqu'à 10 % ; et 50 % pour la part excédant 10 %.

Bien que d'ici un certain temps ces partages de bénéfices ne soient pas encore à envisager, le conseil d'administration, dans le dernier rapport présenté aux actionnaires, faisait remarquer que si la consommation s'est un peu relevée cette année, elle n'est plus, quand même, en harmonie avec les charges financières que la brièveté de la concession fait peser, au profit de la Ville de Paris, sur chaque exercice, et qui n'ont pas été calculées en prévision des événements actuels.

A. LECHENET.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	14 octobre 1915	21 octobre 1915
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
Or.....	4.647.366.645	4.692.674.062
Argent.....	363.267.932	383.291.901
	5.010.634.577	5.055.965.963
Disponibilité à l'étranger.....	1.016.622.920	1.029.787.203
Effets échus hier à recevoir à ce jour	340.826	368.599
Portefeuille Paris { Effets Paris.....	88.140.441	87.115.757
{ Effets Etranger.....	1.320.778	1.469.834
{ Effets du Trésor.....	113.315	51.442
Portefeuilles des succursales.....	184.634.801	179.688.957
Effets prorogés } Paris.....	951.996.740	942.204.353
{ Succursales.....	993.299.922	988.750.047
Avances sur lingots à Paris.....	5.019.000	4.290.000
Avances sur lingots dans les succurs.		
Avances sur titres à Paris.....	166.167.604	162.620.897
Avances sur titres dans les succurs.	411.085.564	408.601.419
Avances à l'Etat.....	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	6.900.000.000	6.900.000.000
Avances temporaires au Trésor public	1.269.150	1.269.150
Bons du Trésor français escomptés		
pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	530.000.000	530.000.000
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques)....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....	100.072.399	100.072.399
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	46.011.930	46.012.611
Depenses d'administration de la Banque et des succursales.....	5.210.373	5.809.215
Emploi de la réserve spéciale.....	8.407.092	8.407.092
Divers.....	357.148.416	354.638.457
Total.....	17.094.476.604	17.124.104.161
PASSIF		
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697
Loi du 17 mai 1834.....	10.000.000	10.000.000
Réserves } Ex-banques département	2.980.750	2.980.750
{ mobilières } Loi du 9 juin 1857.....	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.....	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.....	13.752.143.320	13.831.993.529
Arrangements de valeurs déposées.....	36.372.894	37.550.251
Billets à ordre et récépissés.....	10.840.729	9.841.180
Compte courant du Trésor, créateur.....	59.434.588	82.594.291
Comptes courants de Paris.....	1.915.533.212	1.850.153.500
Comptes courants dans les succursales	696.256.668	723.873.930
Dividendes à payer.....	3.891.665	3.790.245
Escompte et intérêts divers.....	27.645.202	28.607.922
Récompte du dernier semestre.....	3.123.016	3.123.016
Divers.....	363.771.415	327.112.311
Total.....	17.094.476.604	17.124.104.161

Comparaison avec les années précédentes

	26 octob. 1911	24 octob. 1912	23 octob. 1913	30 juillet 1914	21 octob. 1915
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.....	5.331.1	5.388.1	5.670.2	6.683.2	13.831.9
Encaisse or.....	3.140.2	3.292.0	3.467.5	4.141.3	4.692.6
— argent.....	791.6	756.9	636.8	625.3	363.2
Portefeuille.....	1.480.3	1.593.5	1.485.8	2.444.2	2.199.6
Avances aux partic.	662.5	690.0	725.7	743.8	575.5
— à l'Etat.....	180.0	200.0	200.0	200.0	7.100.0
Compt. cour. Trésor	358.5	315.5	333.0	382.6	82.5
— partic.	551.1	743.9	533.1	947.6	2.574.0
Taux d'escompte.....	3 0/0	3 1/2 0/0	4 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0

Le devoir des non-combattants. — Nous ne saurions assez le répéter : pour arriver au plus vite à la victoire définitive, il faut armer, surarmer

même nos troupes d'offensive, il faut encore armer et surarmer le Trésor public.

Notre alliée d'outre-Manche a demandé à ses contribuables des sacrifices fiscaux auxquels ceux-ci ont répondu avec le plus grand désintéressement et sans aucune plainte. En France, le Trésor s'est borné à offrir à chacun de nous des Bons et des Obligations de la défense Nationale, et son appel a déjà donné d'admirables résultats. Mais les efforts doivent être ininterrompus. Ceux qui n'ont pas encore rempli leur devoir de non-combattants ne doivent pas attendre plus longtemps ; il leur faut souscrire de toutes leurs forces, de tout leur cœur. Ceux qui ont déjà apporté leurs souscriptions doivent les doubler, les tripler, s'ils le peuvent.

L'action militaire, doit répondre une autre action financière parallèle et non moins énergique : ne ménageons pas nos efforts ; servons notre pays, et, du reste, en le servant ne faisons-nous pas à tous égards une bonne affaire ?

Nouvelle prorogation des échéances et des retraits de dépôts. — A la date du 16 courant, un décret a été rendu sur la proposition du président du conseil, chargé par intérim du ministère des Affaires étrangères, des ministres du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, de la Justice, de l'Intérieur, des Finances, du Travail et de la Prévoyance sociale.

En vertu de ce décret, les délais accordés par la loi du 4 août 1914, par les décrets des 31 juillet, 1^{er}, 4, 9 et 29 août, 27 septembre, 27 octobre, 24 novembre et 15 décembre 1914, 25 février, 15 avril et 24 juin 1913, et qui prenaient fin le 1^{er} novembre, se trouvent prorogés pour une nouvelle période de soixante jours francs. Le bénéfice en est étendu aux valeurs négociables qui viendront à échéance avant le 1^{er} janvier 1916, à condition qu'elles aient été souscrites antérieurement au 4 août 1914, et le porteur d'un effet de commerce appelé à bénéficier pour la première fois d'une prorogation d'échéance est tenu d'aviser le débiteur qu'il est en possession dudit effet, et que le paiement peut en être effectué entre ses mains.

Dans le rapport qu'ils ont adressé à ce sujet au Président de la République, les ministres sus-nommés s'expriment ainsi :

« Un examen attentif des divers indices économiques permet de constater que le mouvement de reprise des affaires, signalé à l'occasion des prorogations antérieures, se développe dans des conditions satisfaisantes.

« C'est ainsi qu'au cours du dernier trimestre, il a été remboursé à la Banque de France pour une valeur de près de 400 millions de francs d'effets de commerce ayant antérieurement bénéficié des prorogations d'échéances.

« Sans aucun doute, il est encore impossible de songer à un retour au droit commun, beaucoup trop rigoureux dans les circonstances actuelles. Mais nous avons l'intention de vous soumettre prochainement un projet de décret substituant aux prorogations un régime qui, avec les tempéraments nécessaires, fixerait le terme à partir duquel cesseraient les prorogations d'échéance tout en sauvegardant entièrement les intérêts des débiteurs hors d'état de s'acquitter. »

Il ne reste plus qu'à attendre le nouveau décret dont il est question.

GRANDE-BRETAGNE

L'impôt sur les bénéfices de guerre. — M. Mac Kenna, Chancelier de l'Echiquier, vient de donner les détails complémentaires suivants sur l'application de la taxe sur les bénéfices de guerre en Angleterre :

L'impôt sur les bénéfices supplémentaires résultant du fait de la guerre n'est que temporaire ;

Son paiement peut porter sur plus d'une période ;

Il sera tenu compte des pertes qui pourraient survenir pendant la durée de l'application de la taxe et les remboursements s'y rapportant seront effectués aux intéressés ;

Il sera permis de prendre comme moyenne de base pour l'application de l'impôt deux des trois années 1911, 1912 ou 1913, au lieu de celle de 1914-1915 ;

L'impôt minimum sur le capital est fixé à 6 % ; les différents commerces devront se mettre d'accord pour fixer le taux de l'intérêt moyen, et leurs vues seront prises en considération par la Chambre des députés ;

Toutes les sommes employées dans les affaires seront considérées comme « capital ».

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 20 octobre, s'établit comme suit :

Département d'émission		Liv. sterl.
Billets émis	77.183.000	
Dette de l'Etat	41.015.100	
Autres garanties	7.434.900	
Or monnayé et en lingots	58.733.000	
	77.183.000	

Département de Banque		Liv. sterl.
Capital social	44.552.000	
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.)	46.128.000	
Dépôts divers	98.381.000	
Traites à 7 jours et diverses	30.000	
Solde en excédent	3.185.000	
	162.276.000	

Garanties en valeurs d'Etat	18.896.000
Autres garanties	98.618.000
Billets en réserve	44.610.000
Or et argent monnayé en réserve	152.000
	162.276.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.623	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
1 ^{er} sept. 1915	68.434	32.325	225.857	189.523	54.559	24.15	5 %
8 —	67.480	31.791	215.530	179.648	54.139	25.12	»
15 —	63.738	31.515	211.743	179.373	50.673	23.92	»
22 —	62.900	31.622	198.384	166.990	49.728	25.06	»
29 —	62.009	32.800	192.930	163.602	47.659	24.70	»
6 octobre	61.250	32.877	179.682	150.552	46.823	26.06	»
13 —	59.956	32.561	168.767	140.667	45.845	27.16	»
20 —	58.885	32.573	144.509	117.514	44.762	30.97	»

Le prochain Emprunt Anglais. — D'après le *Liverpool Courier*, différents signes montrent qu'un troisième emprunt anglais sera émis avant la fin de cette année. La pression financière, dit-il, exercée sur le pays est évidemment très grande, mais il n'est pas douteux qu'il ne puisse la supporter. Dans le milieu des grandes banques, on estime, par exemple, que l'Angleterre possède à l'étranger la somme tout à fait étonnante de 4 milliards de livres sterling dont elle pourrait rendre utilisable chez elle peut-être 1 milliard.

Le prochain emprunt de guerre ne pourra avoir aucun effet défavorable sur le 4 1/2 % actuel qui, automatiquement, se trouvera converti en emprunt nouveau.

C'est aussi l'opinion émise par le *Journal de Westminster*.

RUSSIE

Bilan de la Banque Impériale de Russie. — Le dernier bilan de la Banque Impériale de Russie, arrêté au 1/14 octobre, se compare ainsi avec le précédent :

	Bilans aux	
	23 sept./6 oct. 1915	1/14 octobre 1915
(Millions de roubles)		
Actif :		
Or (lingots, monnaies et bons de l'administration des Mines)	1.592	1.595
Or à l'étranger	38	47
Billon d'argent et de cuivre	20	18
Effets escomptés	444	440
Bons du Trésor à court terme	2.556	2.653
Prêts sur titres	746	718
— sur marchandises	73	84
— aux institutions de crédit populaire	112	111
— agricoles	23	23
— industriels	10	10
— aux Monts de Piété	18	18
Effets protestés	6	6
Titres appartenant à la Banque	138	148
Divers	150	151
Solde du compte des succursales	398	430
Total	6.324	6.442
Passif :		
Billets de banque émis, sauf ceux en caisse de la Banque (1)	4.769	4.893
Capital	55	55
Dépôts	28	28
Comptes courants du Trésor	220	203
— spéciaux et consignations	350	358
— courants des particuliers	746	740
Mandats non acquittés	28	28
Intérêts sur les opérations de l'exercice	93	101
Sommes transitoires et divers	35	36
Total	6.324	6.442

(1) Les billets en caisse s'élevaient, au 23 septembre/6 octobre, à 53 millions de roubles, et au 1/14 octobre, à 77 millions.

Manceuvres allemandes en Russie. — On annonce de Pétersbourg, à la date du 18 octobre, qu'une circulaire du ministre de l'Intérieur de Russie a prévenu les gouverneurs de provinces et les préfets des villes que, d'après des informations sûres, l'Allemagne et l'Autriche auraient envoyé en Russie des agents chargés d'échanger de faux billets de banque russes fabriqués en Allemagne contre de la monnaie à un prix élevé, donnant jusqu'à huit cents roubles de faux billets pour cinq cents roubles en espèces sonnantes ; les paysans et les marchands, ignorant la manœuvre criminelle, s'y prêteraient volontiers, ajoute-t-on.

L'éveil étant donné, ces tentatives vont être vite enrayerées certainement, et les coupables soumis aux rigueurs de la loi.

ITALIE

Les Banques italiennes et la guerre. — Dans le *Giornale d'Italia*, le député Ancona vient de renouveler, sous une forme adoucie, les critiques déjà formulées anciennement contre la *Banca Commerciale Italiana* dont nous parlions à la date du 5 mars 1915, en nous reportant à une brochure intitulée : *L'Allemagne à la conquête de l'Italie*.

D'après le député Ancona, les capitaux étrangers qui viennent, en Italie, participer aux entreprises industrielles et commerciales sont les bien venus. Mais à ces capitaux, les grandes banques d'affaires qui président à la vie économique du pays ne doivent avoir recours en aucune façon. Dans ces banques, les capitaux, les hommes et les idées directrices doivent être exclusivement ita-

liens. En outre, le député Ancona insiste pour que l'on interdise aux banques qui recueillent les dépôts de se livrer à des affaires qui compromettraient la sécurité de ces dépôts.

Le journal *l'Italie* fait remarquer, à ce propos, que les banques italiennes ont supporté d'une manière merveilleuse le premier choc de la guerre européenne, puis celui de la guerre italienne. Malgré ces deux chocs, elles n'ont pas eu besoin de réescompter leur portefeuille à la *Banca d'Italia*. Le portefeuille de cette dernière s'élève, aujourd'hui, au même montant qu'avant l'explosion de la guerre européenne, et ce fait constitue le plus grand éloge que l'on puisse faire des banques italiennes.

Pourquoi mettrait-on alors, sous la tutelle d'une loi, des banques qui ont fait preuve d'une pareille vitalité et d'une telle force de résistance, en surmontant avec la plus grande facilité deux déclarations de guerre successives ?

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 15 octobre, accuse, sur celui du 7 octobre, les variations suivantes :

	7 octobre	15 octobre	Comparaison	
	(En millions de marks)			
Encaisse or	2.423	2.426	+	3
— argent	36	36		»
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts	888	831	-	57
Portefeuille d'escompte	4.376	4.390	+	14
Avances	14	14		»
Portefeuille titres	38	37	-	1
Circulation	5.878	5.777	-	101
Dépôts	1.615	1.678	+	63

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks)

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
1914								
31 juillet	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 juil.)
7 août 1915	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 (3 août)
23 août 1915	2.406	47	236	5.317	1.817	4.745	13	5
31 —	2.410	45	211	5.564	1.796	4.942	15	»
7 sept.	2.414	43	250	5.560	1.968	5.067	13	»
15 —	2.414	43	206	5.571	2.009	5.152	14	»
23 —	2.415	42	184	5.549	2.249	5.327	12	»
30 —	2.419	37	385	6.158	4.416	7.471	13	»
7 octobre	2.423	36	888	5.878	1.615	4.376	14	»
15 —	2.426	36	831	5.777	1.678	4.390	14	»

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

Une réponse du chancelier sur le ravitaillement en objets d'alimentation. — Le chancelier de l'empire allemand, le Dr V. Bethmann-Hollweg a fait parvenir la réponse écrite suivante à une adresse sur les mesures à prendre contre la cherté de la vie, qui lui avait été envoyée par le Comité directeur du groupe social-démocrate du Landtag de Prusse. Voici le texte de cette réponse :

« J'ai pris connaissance de l'adresse envoyée le 20 septembre 1915 au ministère royal prussien sur la cherté de la vie. Les diverses mesures prises ces derniers temps prouveront, je l'espère, au Comité directeur que le gouvernement prussien, aussi bien que le gouvernement impérial, ont pleine conscience de l'importance des questions traitées dans cette adresse. Le gouvernement continuera, comme

auparavant, à faire tout ce qui est en son pouvoir pour atténuer la situation difficile, spécialement des classes peu fortunées de la population, en réglementant les prix des objets d'alimentation et le ravitaillement en objets d'alimentation.

« J'ai l'honneur d'ajouter que dans le Conseil adjoint à l'Office impérial de contrôle des prix prévu par le décret du 25 septembre 1915 sur les offices de contrôle des prix, siègeront des représentants de tous les groupes du Reichstag en qualité de membres du Conseil, et qu'ils auront ainsi l'occasion de contribuer eux-mêmes à la solution de la difficile question de l'évolution des prix et du ravitaillement. »

Contrôle des denrées en Allemagne. — Ordonnance du *Bundesrath Deutscher Reichsanzeiger* du 27 septembre 1915, à laquelle nous avons déjà fait allusion il y a huit jours :

Les mesures à prendre pour le contrôle des denrées, que le Dr Delbrück avait promises au Reichstag le 21 août, viennent d'être publiées dans une ordonnance du *Bundesrath* datée du 25 septembre.

L'ordonnance se rapporte d'une façon générale à tous les objets nécessaires à la vie.

Elle a pour effet :

1° De créer un organisme pour la surveillance des prix, la réunion de renseignements pour servir de base à une législation et la fixation de prix raisonnables dans chaque district.

2° De donner aux autorités locales (de juridiction plus ou moins étendue), mais toujours sous l'approbation de leur gouvernement, les plus grands pouvoirs pour la réglementation du commerce, l'achat obligatoire et l'établissement de monopoles locaux pour les denrées.

Il y a deux chapitres dans cette ordonnance :

1° *Bureaux pour la surveillance des prix.*

Des mesures sont prises pour que les autorités locales créent une sorte de réseau, à travers toute l'Allemagne, de bureaux de surveillance de prix. Chaque bureau comprendra un président, qui peut se faire remplacer, et des membres représentant à des proportions égales : (a) des producteurs et des commerçants en gros et en détail ; (b) des experts qui ne sont pas personnellement commerçants et des consommateurs ordinaires.

Leurs fonctions consistent :

(a) A établir d'après leur connaissance des marchés les prix raisonnables pour les divers districts, en prenant pour base de leurs calculs le prix de revient de chaque article.

(b) A assister les autorités compétentes dans la surveillance du commerce des denrées et dans les poursuites contre les personnes qui demandent des prix exagérés.

(c) A exprimer leur avis au sujet de certains prix, à la requête des tribunaux et des autorités administratives.

(d) A expliquer au public, d'accord avec les autorités compétentes, le mouvement des prix et ses causes.

Les bureaux ont aussi tout pouvoir :

(a) Pour demander aux commerçants de détail de publier des catalogues détaillés des marchandises qu'ils vendent et leurs prix. Dans ce cas, le commerçant ne peut pas refuser de vendre au comptant au prix marqué ; si ces prix sont excessifs, ils donneront lieu à des poursuites pour abus.

(Cette stipulation ne change rien à l'ordonnance en vigueur qui oblige les boutiquiers à afficher leurs prix.)

En vue de l'accomplissement de tous ces devoirs, les bureaux reçoivent les pouvoirs les plus étendus pour l'inspection des locaux, des stocks, des livres, des ordres, etc... et pour recevoir les témoignages obligatoires et sous serment.

Un *Bureau Central de surveillance des prix*

pour l'Empire est formé à Berlin. Il comprendra un Conseil (*Vorstand*) et un Comité consultatif, tous deux nommés par le chancelier impérial. Sa fonction sera de recueillir et de classer des renseignements sur les prix pour l'information du chancelier.

2^e Réglementations.

Les autorités locales, sous l'approbation de l'autorité fédérale dont elles dépendent ou d'une autorité désignée par elle, reçoivent pouvoir :

(a) De faire, pour leur district, des réglementations concernant l'achat et la vente des denrées, leur prix et la comptabilité à en tenir.

(b) De constituer des monopoles pour exclure les marchands et fabricants ordinaires.

(c) D'accorder des monopoles à toute institution bénévole, ou à tout groupement de commerçants et de fabricants ; d'établir toutes règles nécessaires à leur contrôle, spécialement en ce qui concerne les ventes et les prix.

Les autorités locales peuvent aussi, toujours sous l'approbation de leur gouvernement, publier dans leur district des ordonnances.

(a) Pour la déclaration obligatoire de tous les stocks.

(b) Pour obliger les marchands et fabricants : 1^o à donner connaissance des contrats de fournitures ; 2^o à vendre aux autorités locales, sur leur réquisition, toutes les denrées qu'ils possèdent.

Le consentement du gouvernement pour toute mesure d'achat obligatoire prescrite par une autorité locale est sujet à l'approbation du chancelier impérial qui peut s'y opposer, dans l'intérêt général du ravitaillement de l'Empire.

Les détails d'exécution de cette ordonnance sont largement laissés à la décision des Etats fédéraux. Les autorités locales qui seront chargées de son exécution seront, selon les circonstances, les Associations communales, les communes, les manoirs, ou les plus importantes Fédérations d'associations, ou les plus importantes Fédérations d'association.

AUTRICHE-HONGRIE

La situation économique et financière de l'Autriche. — L'étude suivante a été écrite par un Tchèque qui a récemment quitté l'Autriche :

I. FINANCES. — Au mois d'août, le ministre des Finances d'Autriche, le baron Engel, a donné sa démission, parce qu'il ne voulait pas assumer plus longtemps la responsabilité d'un système financier qui mène l'Autriche à une banqueroute inévitable. Sa succession a été acceptée par L. de Leth, gouverneur de la Caisse d'Epargne postale et directeur du Consortium des emprunts autrichiens ; puis il y eut un replâtrage dans des conditions qu'on ignore, mais qui sans doute comportent le maintien des errements actuels.

La guerre, d'après les déclarations du baron Engel, coûtait au début à l'Autriche-Hongrie 800 millions de couronnes par mois ; le milliard a été atteint en juillet, et il est sans doute dépassé maintenant. Avec les milliards de l'entrée en campagne, le chiffre de 17 à 18 milliards représenterait assez exactement les dépenses de la guerre jusqu'ici. L'Autriche et la Hongrie s'en partagent la charge en proportion de leur contribution contractuelle aux dépenses communes de la Monarchie, soit, en chiffres ronds, 3/5 pour l'Autriche et 2/5 pour la Hongrie.

La dette autrichienne était au 30 juin 1914, de 13.004.069.325 couronnes, et la dette hongroise, de 6.281.602.879. L'encaisse-or de la Banque austro-hongroise s'élevait, à la même date, à 1.255.084.788 couronnes.

Il a été fait face aux dépenses par la négociation de Bons du Trésor, l'émission de deux emprunts et l'augmentation de la circulation des billets de banque. Les Bons du Trésor s'élevaient à 3 ou 4 milliards. Les deux emprunts ont fourni 7 mil-

liards. La circulation des billets est de 14 milliards, alors qu'elle n'était, le 30 juin 1914, que de 2 milliards 325.147.670 couronnes.

Les premiers fonds nécessaires à la mobilisation ont été procurés au Trésor par l'émission de bons. En novembre 1914, ces bons ont été consolidés par un premier emprunt ; puis ils ont été remis en circulation jusqu'à une nouvelle consolidation par le second emprunt de juin 1915. De nouveau, ils ont été remis en circulation et ils vont être consolidés par l'emprunt que l'on annonce actuellement. Les emprunts ont été souscrits dans une très large mesure à l'aide d'avances sur titres à la Banque Austro-Hongroise : la différence d'intérêts, 1 ou 2 % avait de quoi tenter les souscripteurs. Jusqu'ici, c'est le système allemand. Mais ce qui est proprement autrichien, c'est que ces titres, qui gagent des avances, servent chaque fois à la Banque comme base en même temps d'une émission de billets égale à leur valeur nominale. L'arrêt de la publication des bilans de la Banque depuis fin juillet 1914 a permis cette manipulation qui fait que chaque emprunt endette en réalité l'Etat du double au moins de son montant (somme des titres émis plus somme des billets soi-disant gagés sur ces titres).

Le total des ressources auxquelles on arrive, en additionnant les sommes indiquées ci-dessus, dépasse le total des dépenses acquises :

Bons du Trésor.....	3.000.000.000
Billets en circulation.....	11.750.000.000
(en déduisant la circulation normale à fin juillet 1914.)	
Emprunts.....	7.000.000.000
	<u>21.750.000.000</u>
Dépenses à fin août.....	18.000.000.000
— Septembre et octobre.....	2.250.000.000
	<u>20.250.000.000</u>

Il est douteux cependant que l'Autriche-Hongrie ait une réserve disponible de 1.500.000.000 de couronnes, même en papier-monnaie. S'agit-il alors d'argent dépensé autrement, affecté au budget ordinaire, fourni à l'Allemagne, employé dans les Balkans, consacré au paiement de coupons étrangers ? Il n'est pas possible, avec les données dont on dispose actuellement, de répondre avec précision à cette question.

2. INDUSTRIE. — L'industrie est dès à présent réduite pour ainsi dire à deux ordres de fabrication : le matériel de guerre sous toutes ses formes, et les articles d'alimentation.

Dans ces conditions, la mobilisation ne s'y fait pas trop fortement sentir, d'autant plus que, par le moyen des sursis d'appel, on a laissé aux usines les chefs d'industrie, ingénieurs, contremaîtres, etc. nécessaires. Le chiffre des sursis, qui s'élevait il y a quelque temps à 300.000 (parmi lesquels, il est vrai, un assez grand nombre de fonctionnaires, professeurs et instituteurs, magistrats, etc.), commence à diminuer, parce que l'Autriche est obligée maintenant de faire appel à tout ce qu'elle a d'hommes.

Les salaires restent en général à l'ancien niveau. Le renchérissement de la vie entraîne cependant, comme de juste, une importante diminution de leur pouvoir d'achat.

Les fournisseurs de la guerre ont fait d'importants bénéfices mais ceux-ci sont représentés par du papier-monnaie, que personne ne veut conserver, et l'arrêt de toute vie économique normale empêche les industriels de faire d'autres placements que les emprunts d'Etat ou l'agrandissement de leurs propres installations. Il y a dans ce dernier fait une menace de crise pour le moment qui suivra la fin de la guerre : car il y aura surproduction ou capacité de surproduction pour la plupart des articles qui n'ont de débouchés assurés que pendant la

guerre. Déjà une grande usine de textiles, la maison Hernych, de Prague, a suspendu ses paiements avec un passif de plusieurs millions, pour avoir ainsi immobilisé une trop forte partie de son capital et de ses bénéfices de guerre.

3. AGRICULTURE. — Les effets de la guerre ont été encore beaucoup plus sensibles pour l'agriculture. Ils lui ont procuré tout d'abord un moment de grande prospérité au moins apparente, pour l'amener ensuite par étapes à une situation qui semble devenir de plus en plus critique.

Dès les premiers jours de la guerre, la réquisition des chevaux, faite avec une insouciance vraiment autrichienne, a rempli la poche des paysans d'or ou plus exactement de papier. Un bon cheval, qui valait alors sur le marché de 5 à 600 couronnes, était payé sans hésitation de 1.000 à 1.200 couronnes. La consommation de chevaux a été effrayante. Aujourd'hui un bon attelage à deux pour la charrue vaut 4.800 couronnes. Le prix sur le marché a donc quadruplé et la pénurie de chevaux est telle que les travaux agricoles pour la prochaine récolte s'en trouvent à certains endroits très menacés.

Les grands achats de bétail faits pour l'armée ont déterminé dans les prix des bovins un mouvement analogue. L'abatage en grand a produit une raréfaction telle qu'au printemps 1915 une vaine de bons bœufs de labour a atteint en Bohême le prix de 4.000 couronnes. La perturbation la plus sensible de l'élevage résulte de l'abatage des veaux, qui est une conséquence de la pénurie des fourrages. Le Gouvernement a cru devoir intervenir au printemps pour l'interdire. Mais, comme il négligeait d'assurer en même temps aux éleveurs la possibilité de se procurer le son nécessaire, les paysans ont recommencé à tuer les veaux.

La pénurie de fourrage n'a fait que s'aggraver et elle a amené les paysans, depuis juillet et août, à vendre leur bétail, parce qu'ils craignaient de ne pouvoir plus le nourrir. Les prix ont baissé chez les cultivateurs du tiers à la moitié. Si les cours de la viande ne s'en sont pas ressentis, c'est l'effet des spéculations des intermédiaires.

La crise des chevaux et du bétail a eu sa répercussion sur les travaux agricoles, en compliquant la situation déjà sérieuse créée par les difficultés de la main-d'œuvre. Mais les récents conseils de révision ont enlevé les derniers hommes ; les femmes et les enfants sont fatigués du travail de cette année et commencent peut-être à être atteints dans leur moral, comme toute la population.

Les récoltes de 1915 ont été franchement mauvaises. En Autriche, c'est surtout la sécheresse du printemps qui a fâcheusement affecté les récoltes : en beaucoup d'endroits, l'avoine, en particulier, ne s'est pas élevée à plus de 40 ou 50 centimètres du sol. En Bohême, la récolte de blé de 1915 atteindrait au plus 40 % de celle de l'an dernier, celle du seigle 60 %, et le rendement de l'avoine serait encore moindre. Or, la récolte de 1914 était déjà inférieure à la normale. Sans doute, la Bohême est, par ses conditions géographiques, plus exposée à la sécheresse que d'autres régions de l'Autriche, mais la récolte de Galicie de 1914 a été fortement diminuée par suite de l'occupation russe.

En adoptant pour l'Autriche les chiffres de 50 % pour le blé, 70 % pour le seigle et 60 % pour l'orge, on obtient le tableau suivant :

	1913	1914	1915
		(Quintaux)	
Blé.....	16.227.547	13.500.000	6.750.000
Seigle.....	27.045.427	24.600.000	17.220.000
Orge.....	17.501.568	14.500.000	10.150.000

(Les chiffres de 1913 sont ceux de l'Institut International d'Agriculture ; les évaluations pour 1914 ont été données dans l'*Economiste Européen* du

9 avril 1915 ; l'évaluation pour 1915 a été calculée d'après les pourcentages indiqués ci-dessus.)

Nous n'avons malheureusement pas de données numériques pour l'avoine.

En ce qui concerne la Hongrie, voici les chiffres qui ont été publiés récemment, rapprochés de ceux de 1914 :

	1915	1914
		(Quintaux)
Blé.....	43.605.353	28.641.091
Seigle.....	12.220.662	10.772.656
Orge.....	12.840.881	14.209.914
Avoine.....	11.961.107	12.560.937

La question des céréales en Autriche-Hongrie se complique, d'ailleurs, par le jeu des importations balkaniques et des exportations vers l'Allemagne. L'ensemble des chiffres ci-dessus donne l'impression d'une situation relativement favorable ; mais il faut tenir compte de certains éléments, tels que la politique agraire du gouvernement hongrois, la contrebande d'exportation, les dissimulations, les engagements pris envers l'Allemagne.

4. LA CHERTÉ DE LA VIE. — Malgré toutes les mesures prises par le gouvernement (recensement, saisie des stocks de céréales, rationnement, etc...), de très fortes quantités de grains et de farines ont été cachées, aussi bien chez les producteurs que chez les consommateurs. A la crainte de la farine, il faut ajouter en Bohême, par exemple, l'esprit d'opposition.

D'autre part, en dépit de toutes les prohibitions gouvernementales, il s'est fait vers l'Allemagne une vaste contrebande de denrées alimentaires sur laquelle les autorités, au moins les autorités locales, ont souvent fermé les yeux, si même elles ne la favorisaient pas. Quantité de bétail a ainsi passé en Allemagne, par l'entremise de commissionnaires presque tous allemands. De même, pour les œufs : le contingent mensuel de 150 wagons alloué à l'Allemagne depuis quelque temps ne représente qu'une faible partie de ce qu'elle reçoit effectivement de l'Autriche.

La cherté actuelle de la vie se fait naturellement sentir de façon toute différente dans les campagnes et dans les villes. Les campagnes consomment leurs propres produits, et, pour ce qu'elles doivent acheter, elles ont de l'argent en abondance, les denrées agricoles se vendant cher et les familles moins fortunées touchant des allocations plus que suffisantes. Dans les villes, les consommateurs à traitement ou à salaire fixes sont particulièrement gênés, et on pourrait dire sans trop de paradoxe qu'en dehors des industriels, qui ont des commandes de l'armée, il n'y a d'heureux que les bénéficiaires d'allocations.

Le taux des allocations est élevé pour un pays comme l'Autriche, où le niveau des salaires n'était pas particulièrement haut en temps de paix. Pour la Bohême, il est de 1,25 couronne, par jour, et moitié de ce chiffre pour les enfants au-dessous de douze ans. Dans les villes il s'ajoute à ce chiffre une majoration fournie par l'Etat. 85 hellers sont considérés comme s'appliquant à la nourriture, 40 au loyer.

La population de l'Autriche étant encore en grande majorité rurale, il se trouve qu'en fin de compte le plus grand nombre des familles bénéficiaires d'allocations, loin de sentir la misère, sont dans une aisance relative qu'elles ne connaissent pas en temps de paix.

5. PERSPECTIVES. — *Primo* : Notre observateur n'hésite pas à prédire qu'au printemps prochain l'Autriche ne pourra pas échapper à la famine. Le poids de la crise portera sur la population urbaine, dont les rations de pain et de farine devront être réduites, tandis que le prix de la viande ne baissera guère. La misère se doublera, dans toutes les

parties non allemandes de l'Autriche, du mécontentement provoqué par la politique viennoise d'inflation à l'Allemagne.

Secundo : L'Autriche traîne depuis deux cents ans le poids d'une politique financière d'expédients douteux et depuis cent ans le souvenir de l'effroyable banqueroute de 1811. La réorganisation de 1867 s'est de nouveau accompagnée d'une banqueroute partielle, masquée cette fois du nom d'impôts sur les coupons ; depuis lors, le budget autrichien n'a été vraiment en équilibre que durant une brève période. Dès le début de la guerre, le papier-monnaie a chassé l'or.

Cette effrayante multiplication du papier-monnaie a eu pour conséquences la cherté croissante des prix et la dépréciation d'une monnaie, qui, en Allemagne aussi bien qu'en Suisse, perd actuellement 30 %. Les journaux autrichiens publient à son de trompe les bilans des banques et des Caisses d'épargne, qui accusent une course ascensionnelle des dépôts. Mais ils ne disent pas qu'en l'absence de toute possibilité de placement industriel et commercial, ces dépôts sont le seul emploi qui puisse être fait de fonds libres ; ils ne disent pas non plus que les banques étouffent sous le poids de ces dépôts improductifs ; que les Caisses d'épargne ont réduit, il y a quelques mois, le taux d'intérêt aux déposants, et qu'après avoir longtemps retardé leurs paiements en invoquant le moratorium, les hâtent maintenant, autant que possible ; que des banques refusent d'accepter de nouveaux dépôts, qu'une grande banque de Prague (*Zivnostenska Bank*) a voulu passer à la Banque Austro-Hongroise une grande partie de ses dépôts et que celle-ci ne voulait les accepter que sans intérêts. On ne dit pas davantage qu'il n'y a en ce moment en Autriche ni crédit d'escompte, ni crédit commercial personnel, ni crédit hypothécaire et que le papier dort inutile dans les coffres des banques, et que cependant le moratorium a subsisté jusqu'ici et est seulement en train de s'éteindre peu à peu, avec d'ailleurs quantité d'exceptions. Les emprunts d'Etat sous toutes leurs formes et les crédits aux fournisseurs militaires sont les seules occasions d'affaires importantes et lucratives qui s'offrent aux banques.

La multiplication des billets de banque a naturellement augmenté la défiance du public, principalement des paysans. Ils convertissent ce papier soit en marchandises de toutes sortes, soit en immeubles. Le doute leur est venu avec le temps, surtout quand la crise du bétail a attiré leur attention sur tout ce qu'a de factice et de précaire la situation actuelle.

Si la crise alimentaire se produit réellement au printemps prochain, la crise financière en deviendra encore plus aiguë.

Aperçus sur le ravitaillement autrichien. — Extrait de l'*Arbeiter Zeitung* du 30 septembre 1915 : « Une pétition demandant de nouvelles bases pour la distribution de rations de pain en Autriche jette des lueurs intéressantes sur la question du ravitaillement de ce pays.

« Elle est présentée par plusieurs organisations, y compris le parti social démocrate allemand (c'est-à-dire de langue allemande), en Autriche, les syndicats et sociétés coopératives.

« Les points suivants sont significatifs :

« 1° D'après le système actuel, des bons de pain sont distribués pour 200 grammes de farine, ou 280 grammes de pain par tête et par jour. On demande maintenant que les distributions soient graduées à l'avenir, que les pauvres reçoivent relativement plus, les riches relativement moins.

« 2° La viande ayant presque entièrement disparu de la table des moins fortunés, c'est un argument puissant en faveur d'une demande de plus de pain pour les pauvres.

« 3° On a des doutes sur la sincérité des assu-

rances officielles au sujet de l'ample ravitaillement de l'Autriche en blé : « Nous craignons, disent les « pétitionnaires, d'avoir de nouvelles surprises « désagréables au printemps de 1916 ». Les fermiers, à ce qu'il semble, nourriront leur bétail avec du grain.

« 4° On demande instamment qu'une grande partie de la récolte d'orge en Autriche et, si besoin est, de la récolte de maïs aussi, soit mise de côté pour le ravitaillement des hommes.

« 5° On se plaint que le gouvernement n'ait pas publié les résultats des récoltes de 1915. On les réclame, ainsi que des renseignements sur les stocks de grains disponibles. Sur ce point, le premier ministre répondit que les statistiques des récoltes n'étaient pas encore complètement prêtes. Il dit aussi que la température des deux derniers mois n'a pas été bonne pour les récoltes : une stricte économie dans l'usage du grain est donc encore nécessaire. »

SUISSE

Notre meilleur client. — (*Gazette de Lausanne*, du 12 octobre 1915). Un des principaux organes professionnels de la construction, la *Schw. Tonwarenindustrie*, paraissant à Zurich, publie un tableau fort intéressant, établi par un de nos économistes les plus connus et représentant nos relations commerciales avec les six grandes puissances européennes pendant les années qui ont précédé la guerre. Nous reproduisons ci-dessous les chiffres, indiqués en millions de francs, de nos bilans commerciaux pour 1911, 1912 et 1913 :

Grande-Bretagne et ses colonies			
	1911	1912	1913
Importations.....	163.2	182.2	185.2
Exportations.....	280	310.2	316.6
Excédent.....	116.8	128	131.4
Russie			
Importations.....	89.6	80.2	71.5
Exportations.....	48.1	47.8	58.7
Déficit.....	41.5	32.4	12.8
Autriche-Hongrie			
Importations.....	113.8	122.4	108.5
Exportations.....	85	88.7	78.4
Déficit.....	28.8	33.7	40.1
Italie			
Importations.....	180.6	192.6	207
Exportations.....	85.2	90.6	89.2
Déficit.....	95.4	102	117.8
France, Algérie, Tunisie et Indo-Chine			
Importations.....	341.8	378.8	350.6
Exportations.....	138.7	145.9	149.5
Déficit.....	203.1	232.9	201.1
Allemagne			
Importations.....	581.3	647.2	630.9
Exportations.....	274.9	307	305.6
Déficit.....	306.4	340.2	325.3

L'auteur fait suivre ces chiffres des remarques suivantes : 1° L'Angleterre avec ses colonies est notre meilleur marché d'exportation. Son importance économique deviendra pour nous d'autant plus considérable qu'entre les six grandes puissances européennes elle est la seule qui présente pour la Suisse un bilan commercial se soldant par un actif. Cet excédent, qui va toujours en augmentant, améliore d'autant plus le cours du change suisse que notre régime économique intérieur est favorisé par le tourisme dont les Anglais sont un des facteurs importants. Il faut donc vouer une attention toute spéciale au développement des échanges commerciaux entre la Suisse et l'Angleterre.

2° La Russie se range au second rang au point de vue de notre bilan commercial. Grâce à une im-

portation croissante, le bilan suisse-russe s'approche du point où notre déficit disparaîtra en dépit des droits d'entrée russes sur le blé.

3° L'Autriche, l'Italie et la France présentent des déficits qui ont tendance, les uns à s'augmenter, les autres à rester stables. Les colonies françaises agissent de plus en plus comme un facteur qui permettra d'améliorer l'important déficit du commerce franco-suisse.

4° Les relations commerciales entre l'Allemagne et la Suisse ont pris depuis quelques années un développement inquiétant à tous les points de vue. Cette situation est d'autant plus grave que nous ne possédons aucun débouché dans les colonies allemandes. Le déficit annuel de notre bilan commercial avec l'Allemagne atteint aujourd'hui 325 millions. Le grand danger de la situation provient de l'importance grandissante de produits allemands fabriqués, dont une grande partie pourraient être livrés tout aussi bien par l'industrie suisse. Au cours de ces vingt dernières années, la Suisse, par sa propre faute, a marqué une orientation économique incontestable vers l'Allemagne. Il faudra que les autorités et les particuliers vouent toute leur attention à cette situation dangereuse.

Il y a longtemps que les journaux de la Suisse française, la *Gazette* en particulier, dénoncent le péril économique allemand. C'est pourquoi nous enregistrons avec beaucoup de satisfaction les remarques du journal zurichois.

ETATS-UNIS

L'Emprunt franco-anglais aux Etats-Unis. — D'après les avis reçus de New-York, il a été procédé, samedi dernier, un peu avant cinq heures du soir, dans le grand salon de la Banque Morgan, dans Wall Street, avec une certaine solennité, à la signature du contrat définitif relatif à l'Emprunt franco-anglais de 500 millions de dollars, représentant plus de deux milliards et demi de francs.

MM. Octave Homberg et Ernest Mallet ont signé pour la France, lord Reading pour l'Angleterre.

Soixante et un chefs de banques, de trusts ou de maisons de banque de New-York ont signé pour les 800 maisons qui, dans tous les Etats-Unis, font partie du syndicat de garantie, et qui leur avaient donné pouvoir de signer en leur nom.

Le contrat, imprimé sur feuilles in-octavo, comprend quinze pages contenant le texte de l'arrangement conclu, des spécimens de bons. Il a été reproduit à 63 exemplaires signés, deux pour les gouvernements anglais et français, et un pour chacun des banquiers signataires.

Les quatre témoins prévus par la loi étaient trois hommes de loi américains, et M. Blackett, secrétaire de la commission anglaise.

Tous les principaux banquiers de New-York étaient présents à cette cérémonie qui marquera une date dans l'histoire financière des Etats-Unis.

Lord Reading, au nom du gouvernement anglais, et M. Homberg, au nom du gouvernement français, ont prononcé des allocutions où ils ont fait ressortir l'importance du résultat acquis, non seulement pour les pays emprunteurs, mais aussi pour le pays prêteur qui élargit son marché financier en même temps qu'il favorise son commerce d'exportation.

Les deux orateurs se sont félicités de l'accueil sympathique que la mission a rencontré dans le monde financier américain, des cordiales relations qui se sont nouées et qui ont grandement facilité une tâche aussi ardue. Ils ont exprimé le vœu que les relations ainsi établies aillent en se développant dans l'intérêt réciproque des parties. Ils ont soulevé de chaleureux applaudissements.

Une foule nombreuse a, en outre, manifesté sa

sympathie à la mission, à sa sortie de la banque Morgan.

La vente des titres par des agents du syndicat dans les principales villes des Etats-Unis a commencé dès samedi ; de grandes pages d'annonce ont été réservées par tous les journaux au prospectus d'émission.

Conformément à ce qui a été déclaré au Parlement français, les gouvernements anglais et français ont les mains complètement libres pour l'emploi des fonds qui serviront à solder tous les achats effectués sans aucune exception ; la seule restriction est que tous les produits de l'emprunt devront être employés exclusivement aux Etats-Unis.

MEXIQUE

Le nouveau président du Mexique. — Après plusieurs années de luttes intestines, le Mexique a enfin un chef d'Etat. Du moins les Etats-Unis et les Républiques sud-américaines ont-ils, après entente commune, reconnu comme président de la République mexicaine le général Carranza. Il s'en suit que lui seul est considéré comme chef du gouvernement.

Au représentant d'un journal américain, le nouveau président a dit qu'on l'accusait, tout naturellement, lui et ses partisans, de vouloir appliquer les confiscations, mais que si le Mexique avait besoin de capitaux étrangers, contre lesquels on donnerait des avantages, il n'en était pas moins vrai que les jours des privilèges exclusifs étaient passés.

CONTREBANDE DE GUERRE

Importation en Allemagne de denrées alimentaires via Norvège. — Le *Nieuwe Rotterdamsche Courant* écrivait récemment :

« L'exportation de Norvège a augmenté dans d'énormes proportions. De janvier à mai 1915, l'exportation de denrées en boîtes a été de 21 millions de kilos, contre 12 millions dans la même période de l'année précédente. L'exportation est pour la plus grande partie dirigée sur l'Allemagne. Stettin a reçu de Norvège dans les 8 premiers mois de cette année 544.825 tonnes de marchandises, soit dix fois plus que dans la même période de 1914.

Accapement du trèfle. — On annonce de Copenhague que la rareté de la semence de trèfle dans tous les pays scandinaves révèle le fait que l'Allemagne a depuis le commencement de la guerre acheté toute cette graine, y compris les importations russes s'élevant à des milliers de tonnes. La Russie a maintenant complètement arrêté l'exportation de la graine de trèfle, dont l'Allemagne se sert pour fabriquer des gaz asphyxiants.

Revue Commerciale

Le marché du caoutchouc. — Pour l'année 1915, la production des plantations est évaluée à 90.000 tonnes au lieu de 71.380 tonnes en 1914, évaluation à laquelle il convient d'ajouter 36.000 tonnes environ pour la production du Brésil et encore 10.000 tonnes approximativement pour les autres sources de production de caoutchouc sylvestre, ce qui porterait la production globale de 1915 à 136.000 tonnes au lieu de 120.000 tonnes en 1914.

Alors que pendant la campagne 1914-15 (1^{er} juillet 1914 au 30 juin 1915) la production des plantations présente une augmentation d'environ 18.620 tonnes, celle du Brésil accuse pendant la même période une forte diminution. Elle s'élève à 35.306 tonnes au lieu de 39.120 tonnes en 1913-1914, soit une diminution de 3.814 tonnes, ou 9.7 %.

La production du Para fine n'a, pour ainsi dire, pas diminué, et c'est la qualité secondaire, le Caoucho, qui à lui seul est responsable de la diminution. Au lieu de 10.100 tonnes en 1913-1914, il n'a

été récolté cette année que 6.236 tonnes de caoucho, soit une diminution de 3.864 tonnes ou de 38 %.

Les expéditions de Para à destination d'Europe ont fléchi considérablement, passant de 20.280 tonnes à 13.660 tonnes, soit une diminution de 6.220 tonnes. Les expéditions à destination d'Amérique ont, au contraire, augmenté, s'élevant à 22.036 tonnes contre 18.567 tonnes l'année précédente. Au total, les expéditions se sont chiffrées à 35.696 tonnes au lieu de 38.847 tonnes en 1913-1914, soit une diminution de 3.151 tonnes d'une année à l'autre.

Il résulte donc des chiffres de production globale un excédent de 15.620 tonnes, et il n'est pas à craindre que cet accroissement ne soit pas absorbé puisqu'en se basant sur les importations récentes de caoutchouc aux Etats-Unis qui se sont élevées, de février jusqu'à mai, à 34.000 tonnes, on peut évaluer la consommation de ce pays, en 1915, à 80.000 tonnes au minimum, alors qu'il n'avait absorbé qu'à peine 63.000 tonnes en 1914, et que d'autre part, vu les besoins urgents de l'industrie automobile de guerre, les demandes de la Russie et de la France ont également beaucoup augmenté depuis le début de l'exercice et que l'on peut déjà estimer que leur consommation doublera ainsi que celle de l'Italie.

Le marché de Londres est calme : Plantation sans beaucoup d'affaires et prix légèrement en faveur des acheteurs. Premier jus disponible et octobre fait à 2 sh. 5 7/8 d. ; novembre-décembre, 2 sh. 5 1/4 d. Feuilles fumées : disponible et octobre fait à 2 sh. 5 3/4 d. à 2 sh. 5 1/2 d. et valeur ; novembre-décembre, 2 sh. 5 d. vendeurs ; Para inactif et cours plus ou moins nominaux : dur disponible 2 sh. 5 3/8 d. valeur ; octobre-novembre et novembre-décembre, 2 sh. 5 3/8 d. plutôt vendeurs ; mou calme et inchangé. Caoucho en balles, inactif. Têtes de nègres « Manaos », inactif et nominale-ment inchangé.

Métaux. — Les mouvements d'entrées et de sorties en Angleterre des métaux et de leurs dérivés, pendant les neuf premiers mois de l'année 1915, se comparent ainsi avec ceux de la même période de l'année précédente :

	Importations		Exportations	
	1915	1914	1915	1914
	(En tonnes)			
Cuivre.....	182.214	148.892	27.164	40.151
Etain.....	33.410	32.205	31.571	33.390
Plomb.....	198.396	165.697	52.137	37.397
Zinc.....	62.481	86.411	"	"
Fonte.....	149.153	178.656	372.826	653.207
Fer et acier.....	411.027	691.692	1.408.013	1.629.512
Fer galvanisé.....	"	"	238.480	488.869
Plaques d'étain.....	"	"	280.437	347.351

Sur le mois d'août 1915 le mois de septembre présente les principales fluctuations suivantes : *Importations* : cuivre, + 3.930 tonnes ; étain, - 1.034 tonnes ; fonte, + 10.604 tonnes ; fers et aciers, - 1.056 tonnes. — *Exportations* : plomb, + 1.918 tonnes ; fonte, - 20.345 tonnes ; fers et aciers, - 24.924 tonnes ; plaques d'étain, - 3.570 tonnes.

Pendant le mois de septembre dernier, les exportations d'étain des Etats fédérés malais se sont élevées à 3.923 tonnes, contre 4.046 tonnes en août 1915 et 3.623 tonnes en septembre 1914.

Au 16 octobre, les stocks de cuivre en Europe s'élevaient à 28.940 tonnes, contre 34.106 tonnes au 30 septembre, soit en diminution de 5.166 tonnes. — Pendant la quinzaine finissant le 16 octobre 1915, les arrivages en Europe de cuivre des Etats-Unis se sont élevés à 9.660 tonnes ; les envois du Chili en Europe et aux Etats-Unis se sont chiffrés par 309 tonnes et celles d'Australie en Europe par 2.000 tonnes.

Cours des Métaux à Londres

(La tonne de 1.016 kil. 048)

Métaux	22 sept.	29 sept.	6 octob.	13 octob.	20 octob.
	1915	1915	1915	1915	1915
	£ sh. d.	£ sh. d.	£ sh. d.	£ sh. d.	£ sh. d.
Cuivre en barres :					
Disponible.....	70 2 0	71 0 0	71 0 0	73 15 0	72 17 6
A 3 mois.....	71 5 6	72 0 0	72 0 0	74 0 0	73 7 6
Etain : disponible..	152 0 0	153 5 0	151 10 0	149 0 0	152 5 0
à 3 mois....	152 15 0	154 0 0	152 15 0	150 10 0	153 15 0
Zinc : disponible..	66 0 0	66 0 0	72 0 0	68 0 0	68 0 0
Plomb étrang.: disp.	23 17 6	24 10 0	24 0 0	22 15 0	23 7 6

PETITES NOUVELLES

◆ On retrouve au même cours de 629 l'action du Crédit Foncier.

Les Obligations foncières 1879 et les foncières 1913 (3 1/2 et 4 0/0) détacheront leur coupon semestriel le 1^{er} novembre. D'autre part, le 5 novembre prochain, aura lieu un important tirage qui comprendra les emprunts fonciers de 1879, 1885, 1909 et 1913 3 1/2 0/0. Les foncières 1913 sont dotées notamment pour ce tirage d'un lot de 250.000 francs ; les foncières 1879, de 2 lots de 100.000 francs ; les foncières 1885, d'un lot de 100.000 francs, et les foncières 1909, d'un lot de 50.000 francs. Montant total des lots : 995.000 francs.

◆ La Société Générale de Crédit Industriel et Commercial va mettre en paiement, à partir du 3 novembre prochain, un acompte à valoir sur le dividende de l'exercice 1915.

Cet acompte sera de 5 francs par action libérée de 125 francs seulement et de 20 francs par action complètement libérée.

Marché Financier

Paris, le 21 octobre 1915.

De nouveau les transactions ont été, cette semaine, assez actives, en particulier à terme où les nivellements de positions se poursuivent. Certains groupes ont été particulièrement favorisés, celui des valeurs mexicaines notamment, par suite de la reconnaissance du nouveau président du Mexique par les Etats-Unis et les Républiques sud-américaines, et aussi celui des industries françaises qui s'occupent des fournitures de la guerre.

Sur les principales valeurs, on clôture ainsi : *Au Parquet.* — A terme : 3 % perpétuel, 66 fr. 50^c ; Comptoir National d'Escompte, 655 fr. ; action Paris-Lyon, 1.000 fr. ; Dynamite Centrale, 710 fr. ; Extérieure Espagnole, 86 fr. 85 ; Banque de Londres et Mexico, 275 fr. ; Banque de Commerce privée de Petrograd, 255 fr. ; Nord de l'Espagne, 385 fr. ; Saragosse, 378 fr. ; Mexico Tramways Company, 225 fr. ; Briansk ordinaire, 280 fr. ; Rio-Tinto ordinaire, 1.480 fr. ; Est-Asiatique Danois, 1.860 fr.

Au comptant : 3 % amortissable, 75 fr. 25 ; 3 1/2 % amortissable, 91 fr. 50 ; Crédit Lyonnais, 946 fr. ; action Est, 750 fr. ; Midi, 940 fr. ; Orléans, 1.080 fr. ; Métropolitain, 404 fr. ; Russe 3 % 1891-1894, 59 fr. 70 ; Russe 5 % 1906, 87 fr. 90 ; Andalous, 289 fr. ; Atchison Topeka, 616 fr. ; Central Pacific, 387 fr. ; Chicago Milwaukee, 416 fr.

Marché en Banque. — A terme : Mexicain 5 % intérieur, 29 ; Banque Péninsulaire Mexicaine, 90 fr. ; City Deep, 81 fr. 50 ; Estrellas, 142 fr. ; Lena, 41 fr. ; Malacca ordinaire, 104 fr. ; Mexico Mines of el Oro, 114 fr. 50 ; Mount Elliott, 70 fr.

Au comptant : Hartmann, 380 fr. ; Maltzof, 444 francs ; Jagersfontein, 68 fr. 50 ; Montecatini, 109 francs ; Spassky, 51 fr. ; Tharsis, 140 fr. ; Bakou, 1.128 fr. ; East Rand, 33 fr. 50 ; Ferreira Deep, 54 francs ; Goldfields, 33 fr. 75 ; Modderfontein B, 151 fr. ; Robinson Gold, 43 fr.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.